

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ECHO DE LA FRANCE.

---

## POLEMIQUE CATHOLIQUE.

---

### LA STRATEGIE DE M. RENAN

ŒUVRE POSTHUME DE Mgr GERBET

ÉVÊQUE DE PERPIGAN.\*

---

Tous nos lecteurs voudront connaître l'œuvre que nous annonçons ici. Cette voix du grand prélat, sortie, pour ainsi dire, de la tombe ne pouvait se faire entendre dans un moment plus opportun. L'ennemi du Christ, que Mgr. Gerbet s'attachait à combattre, est venu de nouveau attaquer sa personne et son œuvre en attaquant ses apôtres. Sa tactique, ses armes, sont les mêmes. C'est donc détruire cette nouvelle attaque, que de montrer le faible et l'inanité des moyens employés déjà une fois par M. Renan. C'est ce que démontre très-bien l'éditeur de l'œuvre de Mgr. Gerbet, son ami et son admirateur, M. l'abbé de Ladoue, dans une préface mise en tête de l'œuvre ; c'est cette *Préface* que nous reproduisons ici, parce que, tout en faisant connaître l'écrit posthume de Mgr. Gerbet, il fait connaître et réfute le livre nouveau de M. Renan.

Préface de l'éditeur.

M. Renan a une prétention, je pourrais dire, une faiblesse ; il tient à être considéré comme savant. Volontiers, il renonce aux titres de théologien, de controversiste, de polémiste, pourvu qu'on s'incline devant son érudition.

« Je proteste, dit-il, une fois pour toutes, dans l'introduction au nouveau livre des *Apôtres*, reproduisant une déclaration déjà insérée dans la préface de ses *Études d'histoire religieuse*, contre la fausse interprétation qu'on donnerait à mes travaux, si l'on prenait comme des œuvres de polémique les divers essais sur l'histoire des religions que j'ai publiés ou que je pourrais publier à l'avenir. Envisagés comme œuvre de polémique, ces essais, je suis le premier à le reconnaître, seraient fort inhabiles... Loin de regretter les avantages que je donne ainsi contre moi-même, je m'en réjouirai, si cela peut convaincre les théologiens que mes écrits sont d'un autre ordre que les leurs, qu'il n'y faut voir que de pures recherches

\* Vol. in-12, de 170 p. Paris, à la librairie de Tolva et Raton, rue Bonaparte, 8. Prix : 2 fr.

d'érudition, attaquables comme telles, où l'on essaye parfois d'appliquer à la religion juive et à la religion chrétienne les principes de critique qu'on suit dans les autres branches de l'histoire et de la philologie. Quant à la discussion des questions purement théologiques, je n'y entrerai jamais, pas plus que MM. Burnouf, Creuzer, Guigniaut, et tant d'autres historiens critiques des religions de l'antiquité ne se sont crus obligés d'entreprendre la réfutation ou l'apologie des cultes dont ils s'occupaient. L'histoire de l'humanité est pour moi un vaste ensemble, où tout est essentiellement inégal et divers, mais où tout est du même ordre, sort des mêmes causes, obéit aux mêmes lois. Ces lois, je les recherche sans autre intention que de découvrir l'exacte nuance de ce qui est. Rien ne me fera changer un rôle obscur, mais fructueux pour la science, contre le rôle de controversiste, rôle facile, en ce qu'il concilie à l'écrivain une faveur assurée auprès des personnes qui croient devoir opposer la guerre à la guerre... Je m'en tiendrai invariablement, ajoute-t-il, après avoir reproduit sa déclaration antérieure, à cette règle de conduite, la seule conforme à la dignité du savant\*."

Voilà un programme nettement, nous voudrions pouvoir dire, franchement tracé : la méthode est celle employée pour les travaux d'érudition : le but de découvrir l'exacte nuance de ce qui est. Quant au résultat, il est, on ne peut plus modeste, obscur, car on fuit, bien loin de la rechercher, la faveur assurée à ceux qui croient devoir opposer la guerre à la guerre. La guerre ! Fi donc, un

pareil procédé est au-dessous de la dignité d'un savant.

C'est comme homme de recherches patientes et laborieuses, comme savant, que M. Renan tient à être considéré.

C'est à ce point de vue que Mgr. Gerbet s'est placé pour le juger dans l'écrit qu'une mort trop prompte l'empêcha de publier lui-même, mais qu'il eut le temps d'achever. Habitué de longue main aux procédés de la science, familiarisé avec les recherches de l'érudition, il voulut peser dans la balance d'une impartiale équité la valeur scientifique d'un livre qui blessait ses convictions les plus intimes. Faisant taire audedans de lui-même les protestations de sa foi indignée, il consentit à ne juger l'ouvrage qu'au point de vue de la science, mais de la science vraie, sérieuse, puisée aux sources. Grand fut son étonnement, quand il se mit en présence de ce livre si pompeusement célébré par tous les organes de la science officielle ! Il voulut croire d'abord à des inexpériences, à des préoccupations de bonne foi, à des erreurs involontaires ; mais, en examinant de près, il reconnut une trame habilement ourdie pour tromper les simples et les ignorants, un parti-pris d'attaques perfides et dissimulées contre le Christianisme, et il condensa son appréciation loyale et consciencieuse dans une formule vive, énergique, mais vraie : *M. Renan n'est que le prestidigitateur de l'érudition*. Cette sentence sera ratifiée, nous en avons la conviction, par quiconque se donnera la peine de parcourir ces pages étincelantes de verve, mais où brille une logique peu soucieuse des nuances, mais qui va droit à la vérité. Nous ne croyons pas que l'illustre auteur ait déployé dans aucun de ses ou-

\* *Les Apôtres*, introduction, p. 55 à 58.

vrages une puissance de raisonnement et une plus riche variété de connaissance.

Quoique l'écrit de Mgr. Gerbet ne roule que sur le premier ouvrage de M. Renan, la *Vie de Jésus*, il tombe de tout le poids de son autorité sur celui qui vient de paraître : *Les Apôtres*. L'auteur, en effet, a conservé dans ce nouveau livre la même méthode insidieuse, les mêmes procédés sophistiques. Nous pourrions peut-être un jour confirmer ce jugement, déjà très-réfléchi, par un examen plus détaillé, mais nous pouvons dès ce moment affirmer que l'appareil prétendu scientifique sous lequel on présente au public de *pures recherches d'érudition* sur les *origines du Christianisme*, n'est qu'un masque qui cache une nouvelle attaque, aussi perfide que la première, contre la divinité de notre sainte religion.

Dans une introduction de 60 pages, sous prétexte de *critique des documents originaux*, l'auteur, par un de ces tours de passe-passe signalés dans l'écrit de Mgr. Gerbet, cherche à démolir, sans paraître même y toucher, la valeur historique des *Actes des Apôtres*. A-t-il découvert quelque document qui infirme une tradition de dix-huit siècles ? Discute-t-il au moins les arguments anciens et nouveaux sur lesquels les apologistes chrétiens ont assis leurs démonstrations de la valeur historique du livre de saint Luc ? En fait d'autorités, il se contente, dans une note, d'engager les *lecteurs français*, (n'y a-t-il pas là quelque superbe dédain !) à consulter la *Vie de Jésus* par Strauss, et la *Nouvelle Vie de Jésus*, du même auteur\*. Plus loin, il est vrai, aussi dans une note, il ajoute :

“ Les personnes qui ne peuvent lire sur tout ceci les écrits allemands (évidemment il s'agit ici des personnes peu savantes) de Baur, Schneckenburger, de Wette, Schwegler, Zeller, où les questions critiques relatives aux Actes sont amenées à une solution à peu près définitive (cet à peu près nous console) consulteront avec fruit\*, etc....”

Suit l'indication de quelques ouvrages tous rédigés dans un sens rationaliste. Bien entendu qu'on n'indique jamais aucun des écrivains qui ont défendu la valeur historique des *Actes*. Est-ce là de l'impartialité ? Et que dire de ce procédé logique ? “ Je répéterai encore, en tête de ce livre, ce que j'ai dit au commencement de ma *Vie de Jésus*. Dans des histoires comme celles-ci, où l'en semble seul est certain (tour de passe-passe), et où presque tous les détails prêtent plus ou moins au doute, par suite du caractère légendaire des documents (n'interrompez pas pour demander la preuve ; vous dérangeriez l'opération), l'hypothèse est indispensable ; sur les époques dont nous ne savons rien, il n'y a pas d'hypothèse à faire. Dans les parties où le pied glisse entre l'histoire et la légende, c'est l'effet général seul qu'il faut poursuivre †.”

Maintenant que l'opération est terminée, demanderez-vous à l'auteur sur quelles preuves il s'appuie pour affirmer que *presque tous les détails* rapportés par saint Luc dans les *Actes prêtent plus ou moins au doute* ? Il vous répondra : “ Ce ne sont pas là de simples soupçons, des conjectures d'une critique défiante à l'excès. Ce

\* Introduction, p. VIII.

\* Introduction, p. XXX.

† Introduction, p. VI et VII.

“ sont de solides inductions : toutes les fois qu'il nous est permis de contrôler le récit des *Actes*, nous le trouvons fautif et systématique\*.” Un vrai savant se fût cru obligé de justifier cette assertion par des preuves nombreuses. M. Renan se contente de renvoyer les lecteurs, qui ne peuvent pas lire les écrits allemands, à des ouvrages que la plupart n'ont certainement pas entre les mains.

Même manière de procéder dans tout le cours de l'ouvrage : des assertions hasardées, des affirmations tranchantes, aucune preuve. Aux premiers chapitres, l'auteur veut expliquer naturellement la résurrection de Jésus, ce fait générateur du Christianisme, ainsi qu'il le dit. Après avoir épuisé toutes les ressources de sa perfide habileté à démontrer que les Apôtres et les saintes femmes crurent voir Jésus réellement ressuscité, tandis qu'ils ne virent que le fantôme bien-aimé†, il se trouve en présence d'une difficulté sérieuse : si Jésus-Christ n'est pas réellement ressuscité, qu'est devenu son corps. Voulez-vous savoir comment il la résout ? “ A peine avons-nous songé jusqu'ici à poser une question oiseuse et insoluble. (Que dites-vous de ces deux épithètes ?) Pendant que Jésus ressuscitait de la vraie manière, c'est-à-dire dans le cœur de ceux qui l'aimaient, pendant que la conviction inébranlable des Apôtres se formait et que la foi du monde se paraît, en quel endroit les vers consumaient-ils le corps inanimé qui avait été, le samedi soir (c'est sans doute par distraction que l'auteur substitue le samedi

“ au vendredi. On ne peut supposer qu'un vrai savant veuille ainsi, incidemment et d'un trait de plume, démolir une tradition dix-huit fois séculaire) déposé au sépulchre ? On ignorera tous les jours ce détail (ne trouvez-vous pas ce mot joli ?) car, naturellement, les traditions chrétiennes ne peuvent rien nous apprendre là dessus (Pourquoi donc, monsieur ?). C'est l'esprit qui vivifie ; la chair n'est rien.” (Par un renvoi on vous indique : Jean VI, 64, comme pour mettre une assertion aussi hardie sous le couvert de l'Apôtre bien-aimé, qui en est bien innocent). “ La résurrection fut le triomphe de l'idée sur la réalité. Une fois l'idée entrée dans son immortalité, qu'importe le corps ? ” Et le tour est fait !

Il ne sera pas plus difficile d'expliquer sans aucune intervention surnaturelle la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, au jour de la Pentecôte. “ Entre toutes ces descentes de l'Esprit, qui paraissent assez fréquentes, il y en eut une qui laissa dans l'Eglise naissante une profonde impression. Un jour que les frères étaient réunis, un orage éclata. Un vent violent ouvrit les fenêtres ; le ciel était en feu.” (Demanderez-vous sur quoi est appuyé ce récit ? Est-ce que la parole de M. Renan ne suffit pas ? Il a voyagé en Orient, et vous allez voir comme il connaît tout ce qui se passe dans ces contrées, surtout les orages). “ Les orages dans ces pays sont accompagnés d'un prodigieux dégagement de lumière ; l'atmosphère est comme sillonnée de toutes parts de gerbes de flamme. Soit que le fluide électrique ait pénétré dans la pièce

\* Introduction, p. XXIX.

† Chap. II, p. 33.

† Chap. II, 39.

“ même, soit qu’un éclair éblouissant ait subitement illuminé la face de tous, on fut convaincu que l’Esprit était entré, et qu’il s’était épanché sur la tête de chacun sous forme de langue de feu \*.”

S’il restait encore quelque doute dans votre esprit, vous n’auriez qu’à consulter au bas de la page la note qui vous est signalée par un renvoi : “ L’expression *langue de feu* signifie simplement, en hébreu, une *flamme* (Isaïe, v, 24, Comp. Virgile, *Énéid*, II, 682-84).” Seriez-vous curieux de connaître ce verset 24 du chapitre d’Isaïe ? Le voici traduit sur l’hébreu par de Genoude : “ C’est pourquoi, comme le chaume est consumé, dévoré par la flamme (vous voyez bien qu’il est question de flamme ?), ainsi ce peuple sera séché jusque dans ses racines ..” Mais peut-être Virgile nous fournira quelque indication plus précise sur le sens de ce terme hébreu *langue de feu* ? Courons à l’*Énéide* :

Ecce levis summo de vertice visus Iuli  
Fundere lumen apex, tactuque innoxia  
mollis  
Lambere flamma comas. et circum tempo-  
ra pasci †.

En vérité, s’il ne s’agissait pas de choses aussi sérieuses, ne serait-on pas tenté de rire de cet escamotage si prestement exécuté, au

\* Chap. IV, p. 62.

† Ce qui, pour les lecteurs qui ne savent pas le latin, signifie d’après la traduction de Binet : “ Tandis que, livrés à la douleur, nous tenions Iule dans nos bras, nous voyons s’élever de dessus sa tête un jet lumineux, dont la flamme légère se répand ensuite autour de ses tempes. et voltige mollement le long de ses cheveux, dont elle se nourrit sans les endommager.” Si vous ne trouvez pas là les *langues de feu*, gardez-vous bien de les chercher dans les vers suivants, où la poésie qui précède disparaît sous la triste réalité : “ Saisi de frayeur, nous nous empressons de secouer sa chevelure embrasée, et d’éteindre avec de l’eau cette flamme mystérieuse.” Saint Luc ne nous dit pas que l’on ait eu recours à ce procédé le jour de la Pentecôte, mais on sait que tous les détails de son récit présentent plus ou moins au doute.

moyen d’un orage et d’un texte de Virgile ?

Un autre orage servira à expliquer un événement où l’on s’est plu jusqu’à présent à trouver du miracle, la conversion de saint Paul. Avant d’arriver à ce récit dramatique, il est bon de connaître le personnage qui doit y jouer le principal rôle. “ Le tempérament de Paul n’était pas moins singulier que son extérieur. Sa constitution, évidemment, très-résistante, puisqu’elle supporta une vie pleine de fatigues et de souffrances, n’était pas saine. Il fait sans cesse allusion à sa faiblesse corporelle ; il se présente comme un homme qui n’a qu’un souffle, malade, épuisé..... Ailleurs, il parle avec mystère d’une épreuve secrète, et d’une pointe enfoncée en sa chair... C’était, apparemment, quelque infirmité ; car l’entendre de l’attrait des voluptés charnelles n’est guère possible, puisque lui-même nous apprend ailleurs qu’il y était insensible.”

On vous renvoie, I *Cor.*, VII, 7-8, où il est dit, v. 7 : “ Car je voudrais que vous fussiez tous en l’état où je suis moi-même ; mais chacun a son don, selon qu’il le reçoit de Dieu, l’un d’une manière, et l’autre d’une autre ; (v. 8) : Je dis aux personnes qui ne sont point mariées, ou qui sont veuves, qu’il leur est bon de demeurer dans cet état, comme moi.”

Y a-t-il la trace de l’*insensibilité* alléguée ? Il est vrai qu’on nous avertit qu’il faut lire le *contexte* ; pas plus dans le contexte que dans le texte il n’y a un mot qui favorise cette interprétation, mais elle est nécessaire pour ce qui suit :

“ Il paraît qu’il ne se maria pas ; la froideur complète de son tempérament, conséquence des ardeurs sans égales de son

“cerveau, se montre par toute sa  
“vie\*.”

Ah ! nous y voilà ; toute cette  
longue exposition n'avait d'autre  
but que de présenter saint Paul  
comme un cerveau exalté. Nous  
sommes maintenant préparés au  
fait *singulier* de la conversion...

“Paul, sorti de Jérusalem, sui-  
“vit sans doute la route ordinaire,  
“et passa le Jourdain, au *Pont*  
“*des Filles-de-Jacob*, l'exaltation  
“de son cerveau était à son  
“comble (vous voyez bien !) il  
“était, par moments, troublé,  
“ébranlé... Ce qu'on racontait  
“des apparitions de Jésus, conçu  
“comme un être aérien et parfois  
“visible, le frappait beaucoup...  
“Chaque pas qu'il faisait vers  
“Damas éveillait en lui de cui-  
“santes perplexités. L'odieux rôle  
“de bourreau qu'il allait jouer  
“lui devenait insupportable. Les  
“maisons qu'il commence à aper-  
“cevoir sont peut-être celles de  
“ses victimes... La fatigue de la  
“route, se joignant à cette préoc-  
“cupation, l'accable. Il avait, à  
“ce qu'il paraît, les yeux enflam-  
“més,” (par un chiffre discret, on  
vous renvoie, pour contrôler cette  
dernière assertion, au chapitre IX  
des *Actes*, versets 8, 9, 18, où,  
assurément, il n'y a rien de sem-  
blable) : “peut-être un commen-  
“cement d'ophtalmie. (Qui sait ?  
“*peut-être* bien...) Il est impossi-  
“ble, avec les récits que nous  
“avons de cet événement singu-  
“lier, de dire si quelque fait ex-  
“térieur amena la crise (la crise !)  
“qui valut au Christianisme son  
“plus ardent apôtre... Je préfère  
“beaucoup, pour ma part, l'hypo-  
“thèse d'un fait personnel à Paul,  
“et senti de lui seul. Il n'est  
“pas invraisemblable cependant  
“qu'un orage (Ne croyez pas  
que M. Renan invente cet orage ;  
par un chiffre, il vous indique,

*Act.*, IX, 4, 7 ; XXII, 6, 9, 11 ;  
XXVI, 13. Si vous ne l'y trouvez  
pas mentionné, c'est que vous avez  
sans doute un commencement  
*d'ophtalmie*) “ait éclaté tout à  
“coup. Les flancs de l'Hermon  
“sont le point de formation de  
“tonnerres dont rien n'égalait la  
“violence. Les âmes les plus  
“froides ne traversent pas sans  
“émotion ces effroyables pluies de  
“feu... Paul était sous le coup de  
“la plus vive excitation... Il était  
“naturel qu'il prêtât à la voix de  
“l'orage ce qu'il avait dans son  
“propre cœur\*.”

M. Renan est si habitué à *prê-  
ter* à l'orage, qu'il trouve *naturel*  
que les autres lui prêtent aussi.  
Du reste, afin de dissiper les doutes  
qui pourraient rester encore dans  
l'esprit des lecteurs, il les pré-  
vient, dans une note, qu'il “éprou-  
“va lui-même un accès de ce  
“genre à Byblos ; avec d'autres  
“principes, ajoutez-il, j'aurais cer-  
“tainement pris les hallucinations  
“que j'eus alors pour des vi-  
“sions\*.” Qui sait ? *peut-être* les  
*hallucinations* de Byblos valaient-  
elles mieux que les *visions* de Pa-  
ris. Quoi qu'il en soit, on peut  
juger, par les quelques exemples  
que nous venons de citer, combien  
l'écrit de Mgr. Gerbet offre d'ac-  
tualité ; cette voix sortie si à pro-  
pos de la tombe, en la fête de saint  
Anselme, évêque et docteur de  
l'Église (21 avril 1866) sera la  
réfutation la plus directe, la plus  
péremptoire du second ouvrage  
comme du premier. Plût à Dieu  
qu'elle ouvrit les yeux de celui  
qui, nouveau Saul, persécute l'É-  
glise de Dieu !

O saint Évêque, obtenez-lui  
cette grâce !

L'Abbé DE LADOUË.

—*Annales de Philosophie Chrétienne.*

\* Chap. x, p. 175-182.

\* Chap. x, p. 180, en note.

• Chap. x, p. 171-172.

---

## CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

---

### CINQUIÈME CONFÉRENCE\*.

---

#### *La grâce et la morale.*

L'ordre moral est dépendant de Dieu : le R. P. Hyacinthe l'a prouvé dans ses trois premières conférences. L'ordre moral est dépendant de Jésus-Christ : c'est le sujet qu'il se propose de traiter maintenant. La loi morale doit être pratiquée. Or, pour être connue complètement, pour être pratiquée efficacement, la loi morale a besoin d'emprunter au Christianisme une lumière et une force supérieures.

Dans la quatrième conférence le P. Hyacinthe a montré que, pour que la connaissance de la loi morale fût complète, il était souverainement utile qu'elle descendit des régions de l'abstraction où elle habite, et qu'elle s'incarnât en un fait vivant, la révélation chrétienne.

Aujourd'hui, le conférencier de Notre-Dame se propose d'établir que la loi naturelle ne peut être pratiquée complètement sans un secours que l'homme ne saurait trouver en lui-même, sans la grâce chrétienne.

Il convie donc ses auditeurs à assister avec lui à un double spectacle : celui de la lutte incontestable

de la liberté humaine contre la loi morale, et celui de leur réconciliation mutuelle sous la douce et puissante influence de la grâce.

#### PREMIÈRE PARTIE.

#### *Lutte de la loi et de la liberté.*

I. La première raison de la lutte de l'homme contre la loi, c'est la *liberté* que la connaissance de la loi laisse subsister.

Qu'il ne suffise pas à l'homme de connaître la loi morale pour la pratiquer c'est chose évidente. Mise en présence de la loi, l'intelligence ne peut se soustraire aux clartés de l'évidence et à l'autorité de l'obligation, mais la volonté peut résister au commandement de la raison. La liberté en effet, n'est pas seulement le choix entre deux sortes de biens laissés à la légitime détermination de ma personne, mais c'est la possibilité du choix entre ce que ma raison me montre comme étant le bien, essentiellement et relativement le bien, et ce que ma raison me montre comme étant le mal, essentiellement et relativement le mal.

\* " C'est là un mystère : le plus grand après le mystère de Dieu ;

---

L'interruption dans la publication des Conférences de Notre Dame par le Révérend Père Hyacinthe a été tout à fait en dehors de notre contrôle. Le No. du journal français où nous puissions ces Conférences et qui contenait la 5e ne nous est jamais parvenu. Grâce à une main amie, nous sommes à même de réparer aujourd'hui cette lacune, et, quoiqu'un peu tard, nos lecteurs seront toutefois amplement dédommagés par la lecture de ces pages éloquentes qui ne vieillissent jamais.—*Note Edit.*

mais un mystère que je ne puis nier, parce que je le porte à la foi dans les souvenirs humilians de mon passé et dans les luttes douloureuses de mon présent. C'est mon angoisse et c'est ma gloire aussi, puisque c'est mon mérite. Je porte en moi la formidable liberté du mal."

II. Le second motif de la lutte de l'homme contre la loi, c'est que la loi, par son caractère restrictif, provoque la *révolte* instinctive de la liberté du mal.

Qui niera ce fait? Saint Paul nous l'atteste, " saint Paul, le plus grand moraliste du christianisme et de l'humanité, qui a si bien connu les crises de la conscience, parce qu'il en a souffert avant que d'en parler..."

Je n'ai connu le péché que par la loi, *peccatum non cognovi nisi per legem*; la concupiscence était pour moi un mot sans signification, avant que la loi me dit: "Tu ne désireras point." *Nam concupiscentiam nesciebam, nisi lex diceret: non concupisces.*

Quelle est la raison de ce fait étrange? La loi serait-elle mauvaise? Non, la loi est bonne; mais la loi commande, la loi défend; et par là même, elle devient une occasion d'iniquités, parce qu'elle heurte et révolte la volonté. *Occasione autem accepta peccatum per mandatum operatum est in me omnem concupiscentiam.*

"On nous dit: "Le dogme! la vérité absolue! mais c'est une barrière contre laquelle l'intelligence humaine vient briser ses plus généreux efforts: c'est un joug insupportable qui pèse sur la liberté de la pensée et l'écrase. "Nous ne voulons plus de dogmes."

"Et vous croyez que la volonté sera plus accommodante que l'intelligence? Si le dogme est la loi de l'intelligence, la loi est le dogme de la volonté, et je ne veux pas moi,

volonté humaine, d'une barrière à mon activité, je ne veux pas d'un joug sur mon libre choix; je ne veux pas plus de loi que je ne veux de dogme. *Nam concupiscentiam nesciebam, nisi lex diceret: non concupisces.*

"Oui, la loi est restrictive. Ce qui me pousse à l'action, c'est ma propre nature au-dedans de moi-même, et au-dehors de la fin qui m'attire. La loi survient entre mon activité naturelle et la fin pour régler le passage de l'un à l'autre. Elle me dit: Agis, mais de telle manière;" ou encore: "N'agis pas." Elle mesure mon acte et le détermine dans des limites honnêtes, glorieuses, mais douloureuses à la liberté.

"Or, comme la loi me parle, ainsi je lui réponds.

"La loi me dit: "Non!" Instinctivement je lui réponds: "Oui!"

Quiconque a élevé un enfant, l'a surpris, à chaque instant, dans cet état de rébellion instinctive qui ne cède pas à la simple manifestation du devoir, mais qui exige une discipline douce, forte et persévérante. Quiconque s'est regardé dans la sincérité de sa conscience, s'est senti attiré comme l'enfant par le fruit défendu, non pas seulement parce qu'il est beau à l'œil et doux à la bouche, *pulchrum oculis, suave gustu*, mais encore et surtout parce qu'il est défendu.

III. Le troisième motif de la révolte de l'homme contre la loi est qu'elle s'attaque à ce qu'il y a de plus vivant et de plus puissant en lui, la passion.

"La loi est spirituelle et moi je suis charnel, et, comme un vil esclave, vendu sous le péché." Ainsi parle saint Paul, au nom du genre humain. Qui oserait le démentir? Qui oserait nier que la vie passionnelle ne soit plus énergique encore chez l'homme que la vie idéale?

“ Or, la vie passionnelle a trois foyers principaux auxquels la loi naturelle vient déclarer la guerre. Aristote et saint Thomas ont appelé les deux premiers l'appétit concupiscible et l'appétit irascible. Je les nommerai, en langue moderne, la *volupté* et la *colère*. Et quant au troisième, dans la langue de tous les temps, je l'appelle l'*orgueil*, *superbia vitæ*.

“ La *volupté* ! J'ai dit la *volupté*, je n'ai pas dit l'*amour*, parce que je ne veux pas profaner ce grand mot, parce que les langues qui, comme la langue française, ont eu l'honneur d'être touchées par l'Évangile, devraient réserver ce mot d'amour à deux mouvements du cœur, au sentiment surnaturel qui unit l'homme à son Dieu, et au sentiment naturel si pur, si noble, si saint qui perfectionne la vie de l'individu, fonde la famille et perpétue le genre humain.

“ Je n'ai pas dit l'*amour*, j'ai dit la *volupté*. Qu'elle passe dans les sens ou qu'elle demeure dans l'âme, ou qu'elle habite l'âme et les sens à la fois, ce n'est jamais l'amour, mais sa corruption : c'est la *volupté*.

“ Ah ! je fais l'honneur à mes contradicteurs de ne pas leur imputer la doctrine que je signalais dimanche dernier. Je crois sincèrement que dans le décalogue encore inédit de la *morale indépendante*, ils maintiendront le précepte de la chasteté tel que l'Occident chrétien l'a, sinon toujours pratiqué, du moins toujours compris.

“ Eh bien ! je le leur demande. “ Croient-ils qu'il soit si facile de “ pratiquer cette vertu humaine et “ surhumaine ? pourtant humaine, “ puisqu'elle est commandée par la “ loi naturelle ; surhumaine ; puis- “ qu'elle défie toutes les forces de “ l'homme. J'interroge quiconque “ m'écoute ici. Vous tous qui avez “ combattu ces combats — et qui

“ donc ne les a pas combattus, ne “ fût-ce qu'un jour en sa vie ? — “ vainqueurs ou vaincus de la vo- “ lupté, répondez, répondons tous “ ensemble : est-ce là un ennemi “ impuissant, *hostis imbellis* ? Est- “ ce là un ennemi qu'on puisse “ vaincre en se jouant ?

“ Ah ! un ennemi impuissant, la *volupté* ! Mais n'entendez-vous pas la littérature et la science du jour, les physiologistes d'une part et les romanciers de l'autre, s'accorder et dire : “ Ne soyez pas trop sévères pour cette passion : la nature l'a soustraite, en grande partie du moins, au libre choix de l'homme.”

“ Un ennemi impuissant, la *volupté* ! quand,—je ne dis pas sa présence,—mais la seule pensée, donne, parfois, le vertige à l'âme la plus pure, ébranle la vertu la plus forte, et creuse, béant, un gouffre sous nos pieds !

“ La *volupté*, un ennemi impuissant ! quand d'une main rapide et savante, elle mêle tout ce qu'il y a de plus idéal dans l'âme, de plus matériel dans les sens, en un poison exquis, dont une seule gorgée enivre et fait mépriser tous les commandements de la raison, toutes les menaces de la mort ? *Hostis imbellis*, un ennemi impuissant !

“ Essayez donc de lui faire la loi rien qu'avec la raison, et sans autre secours ! Peut-être, comme la louve de la forêt, la fauve passion fuira-t-elle devant vous, devant la menace de l'honnêteté naturelle, et plus encore, devant la vindicte de l'opinion publique ; elle fuira à travers cette forêt du milieu de *la vie* où Dante s'éveilla ; elle fuira vers son antre ! La *volupté* a son antre, elle aussi, dans les ténèbres de la vie privée et dans la profondeur de la conscience endormie. Imprudents moralistes, ne l'y poursuivez pas ! N'entrez pas après elle, d'une main le flambeau de la loi

pour éclairer ces ombres, de l'autre le glaive de la conscience pour im-  
moler le monstre. Comme la louve  
acculée par le chasseur, elle se  
dresserait, contre les parois de cette  
grotte infecte, dans le sang et dans  
la boue, et l'œil étincelant, tous les  
poils hérissés, elle vous répondrait  
par un hurlement formidable !

“ Voilà la volupté et voilà la  
loi. Je vous laisse à dire qui sera  
la plus forte.

“ En face de cette raison effra-  
yée, voici maintenant un autre ap-  
pétit qui se dresse, l'appétit iras-  
cible.

“ La théorie de la *morale indé-  
pendante* ne connaît pas la haine,  
elle ignore la colère. Je l'en félici-  
cite. Elle enseigne que l'homme vit  
avec ses semblables dans une grande  
justice, dans un parfait amour et  
dans une inaltérable harmonie.

“ Toutefois quand je considère  
non plus l'homme idéal de la *morale  
indépendante*, mais l'homme de la  
réalité pratique, au lieu de cet  
amour, ou du moins de cette justice  
universelle, je trouve en lui d'abord  
une immense *indifférence* pour le  
genre humain.

“ Le genre humain ! que m'im-  
porte ! A chaque heure, à chaque  
minute du jour, que d'hommes qui  
naissent, et que d'hommes qui meu-  
rent ! Est-ce que je vais pleurer  
sur toutes ces tombes, est-ce que  
je vais sourire sur tous ces berceaux ?  
Les préoccupations de la consci-  
ence, chez la multitude du moins,  
ne sont pas pour le genre humain.

“ Mais que du sein de cet être  
collectif, une personnalité se deta-  
che ; qu'une individualité m'appar-  
aisse et s'accroisse : oh ! alors, je  
cesse d'être indifférent, je me *défie*.  
C'est que ce droit nouveau m'ap-  
porte un devoir inconnu. Or, entre  
le droit et le devoir, entre mon sem-  
blable et moi, il n'y a pas seulement  
la justice, il y a l'*intérêt*.

“ Quand on fait de la morale pra-  
tique il faut tenir compte de l'inté-  
rêt. L'intérêt, c'est quelque chose  
de positif et de vrai ; c'est mon  
moi vivant et trop souvent indigent  
et souffrant. L'intérêt, c'est le sen-  
timent frémissant de mon individualité  
et de ma personnalité. Vous  
dites que la personnalité se traduit  
par le droit, et vous avez raison,  
mais elle se traduit aussi par l'inté-  
rêt. Et parfois, souvent même, l'in-  
térêt devient quelque chose de  
grand, de beau, de triste, quelque  
chose de presque aussi sacré qu'un  
droit, d'aussi saint qu'un devoir.

“ L'intérêt ! mais ce sont les  
cheveux blancs de mon père, c'est  
la vieillesse précoce de ma mère.  
L'intérêt ! pauvre jeune homme,  
c'est ta femme au teint pâle, aux  
traits amaigris, ce sont ces berceaux  
près de votre couche, ces berceaux  
pleins de larmes et de cris. Et voici  
que se présentait une place honnête,  
avantageuse, un travail largement  
rétribué, peut-être la fortune, *lignu-  
m vite desiderium veniens* “ le  
désir qui vient et qui se réalise,  
c'est un arbre de vie ; ” et le jeune  
ouvrier tendait sa main avide vers  
le fruit qui allait rassasier l'indigence  
des siens. Mais non, une autre main  
s'est avancée, une main honnête  
aussi : car le droit, ici-bas, combat  
souvent le droit ; un autre homme  
a été préféré : cette place, ce tra-  
vail, cette fortune lui sont dévolus  
par des moyens honnêtes. La vio-  
lence ou la ruse y pourraient seules  
contredire. Entre ces deux hommes,  
il y a tout ce que j'ai dit, ce monde  
de tendresses et de douleurs, ces  
berceaux et ces cercueils, ce mar-  
tyre obscur au profit de la justice !

“ Entre le droit et le devoir, il  
n'y a pas seulement l'*intérêt*, il y a  
encore l'*iniquité*. Ah ! si j'étais payé  
de réciprocité toutes les fois que  
je rends justice à mon semblable !...  
Mais voici un homme de travail et

d'honneur. Sa tâche du dehors accomplie, il est rentré le soir, il s'est assis dans la paix et dans la joie de son foyer. Le domicile du citoyen est inviolable et sacré ; c'est le rempart extérieur ; au-dedans, il y a un autre sanctuaire, également inviolable et sacré : l'intimité de la famille, puis comme un saint des saints, le secret de la conscience.

« Eh bien ! tandis que cet homme est là, dans son domicile sacré, dans sa famille sainte, dans sa conscience intègre et recueillie, on l'a regardé du dehors, on a écouté ce qu'il ne disait pas, on a vu ce qu'il ne faisait pas ; on a affirmé, par les mille voix de la calomnie, toujours trop écoutées, on a affirmé le déshonneur en face de l'honneur.

« Le déshonneur ! peut être s'est-il accompli en effet sous son toit ; un homme vivait près de lui, qui avait sa confiance, qui gardait ses secrets et son or. Jour à jour, année par année, il a creusé un gouffre où tout s'est englouti.—Le déshonneur ! voici le déshonneur suprême : un homme est entré, il avait le visage d'un ami, il s'est assis souvent au cercle de famille, entre l'épouse et la fille, et quand il s'est levé pour la dernière fois, il leur a laissé l'infamie !

« Je vous admire, messieurs de la morale humaine ; je vous admire, vous qui ne voulez plus des forces surhumaines pour relever la volonté dans les luttes ; vous êtes de divins stoïciens ! Pour moi, je ne le suis pas, et quand je vois ces choses, quand je me mets à la place de cet homme de travail, de cet homme d'honneur, de cet époux intègre, de ce père de famille, devant sa femme, devant sa fille, devant sa fortune, son honneur, sa dignité personnelle, déchirés en lambeaux, traînés dans tous les ruisseaux et dans toutes les boues, ah ! en présence de ce cœur

généreux qui suffoque, je murmure indigné :

Il est des voluptés dans la vengeance aussi.

« Oui, la volupté de l'amour, la volupté de la haine !

« Et la volupté de l'orgueil ! Pour en parler, il faudrait trop dire.

L'orgueil est le poison mortel de l'homme comme de l'ange. Tout ce qui se perd, se perd par orgueil.

—L'orgueil réduit en pratique est la conséquence de la science nouvelle. Elle refuse obstinément de s'occuper des questions d'origine et de fin ; il lui faut donc une pratique qui ne s'occupe pas non plus d'origine et de fin.

« Je ne sais pas d'où je procède et je ne sais pas où je vais ; ou plutôt, je sais qu'en réalité, dans la science accessible et dans la pratique réalisable, je procède de mon égoïsme, de mon moi personnel, et je m'en retourne à mon égoïsme, à mon moi rassasié.—C'est l'orgueil ! —Et il y a là une volupté étrange. L'homme donnera toute la substance de sa famille et de son âme, *omnem substantiam domus suae*, il donnera toutes les joies de la volupté et de la haine, pour cette joie si calme, si profonde, si fière, et en apparence si morale de se reposer dans l'indépendance et dans la souveraineté de sa propre conscience.

« Je relisais ce matin, à votre intention, messieurs, l'un des livres les plus justement et les plus tristement célèbres de morale indépendante, livre que j'ai déjà cité, parce qu'il renferme tout le secret de cette école égarée, le livre *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*. Or, j'y lisais ceci qui me dispense d'en dire davantage. L'auteur glorifie cette apothéose éphémère de la déesse Raison, dont je vous ai parlé moi-même. « Ce ne fut qu'un éclair de justice, dit-il ; la révolution n'avait pas le nombre ; la

sottise et le fanatisme étaient plus forts.”

“ Puis, comme pour se consoler du passé, il rappelle “ le geste magnifique de ce jeune ouvrier condamné l’an dernier, devant le tribunal de police correctionnelle, pour délit de société secrète, et qui, levant la main vers le ciel, s’écriait devant les juges : “ Il n’y a rien là-haut, je crois à la justice ! ”

“ Cette justice, il n’est plus nécessaire de la définir : c’est le suprême orgueil. Que pourra contre lui la loi désarmée ?

“ Messieurs, je n’ai pas fait de l’abstraction, j’ai touché les plaies réelles de l’homme. J’aurais pu aller plus loin, et, après avoir regardé l’individu, regarder le genre humain ; je ne l’ai pas voulu. Je sais bien que le genre humain, comme Noé, s’est endormi sous sa tente, dans l’ivresse et la nudité. Mais je ne suis pas de la race de Cham : le genre humain est mon père, et je veux porter à reculons sur sa honte le manteau de la piété filiale.—Je dirai seulement : Il n’y a pas au monde une espèce semblable à celle-là. Toutes les espèces animales ont leur loi et la suivent ; seule l’espèce humaine a sa loi et ne cesse de la violer.

“ Après six mille ans d’expérience humanitaire, voilà pourtant où nous en sommes ! Tout est-il donc fini ? Morale dépendante ou indépendante, rationaliste ou chrétienne, qu’importe ! La morale est inapplicable, elle demeure étouffée dans les résistances de la volupté, de la colère et de l’orgueil, de toutes les férocités qui déchirent les entrailles du genre humain.

“ Faisons de la politique réaliste, équilibrons les passions avec les passions, les intérêts avec les intérêts, la force avec la ruse, rajeunissons la politique de ce vieux Machiavel ; à la bonne heure ! Mais

de la morale, c’est de la folie, c’est bon pour des mystiques et des rêveurs, ou bien pour la tactique des hommes qui n’y croient pas et qui veulent s’en servir.

“ Eh bien ! moi, messieurs, je crois à la morale, j’y crois contre les faits, j’y crois contre l’espérance, *contra spem in spem* ; j’y crois dans le présent comme dans le passé, j’y crois plus encore dans l’avenir.”

## DEUXIÈME PARTIE.

### *Réconciliation de la loi et de la liberté.*

Dans la première partie de sa conférence, le R. P. Hyacinthe a montré l’homme en lutte avec la loi, et il a expliqué ce fait étrange par trois raisons : que la loi, qui s’impose à l’intelligence, laisse à la volonté toute sa liberté ; que la loi qui restreint le domaine de la liberté, provoque sa révolte instinctive ; que la loi, enfin, s’attaquant à ce qu’il y a de plus profond dans l’homme, la passion, se trouve désarmée en face de trois ennemis tout puissants : la volupté, la colère, l’orgueil.

Le P. Hyacinthe se demande, dans cette deuxième partie, comment s’opérera la réconciliation entre la loi et la liberté.

Les adversaires disent : “ Le remède au mal qui est dans l’homme se trouve dans l’homme.”

Le P. Hyacinthe affirme que le remède est en dehors de l’homme.

I. Le remède n’est pas dans l’homme. *Numquid resina non est in Galaad ? Aut me dicus non est ibi ?* “ Pourquoi chercher le remède si loin ! Est-ce que le beaume n’est pas au milieu de l’humanité elle-même ? Est-ce qu’il n’y a pas un médecin humain qui puisse le verser sur la plaie ? ”

Quand nos adversaires tiennent

ce langage, ils prouvent qu'ils ignorent profondément l'homme *réel*, tel qu'il vit au milieu de nous. L'homme, en effet, est d'abord au-dessous de lui-même par le péché, et ensuite, sans en avoir souvent conscience, il est au-dessus de lui-même par la grâce qui le sollicite et le travaille. L'homme est déchu, l'homme est chrétien. Honte et gloire dont les partisans de la morale humaine oublient de tenir compte et qui leur fait chercher dans la nature humaine un remède qui ne s'y trouve pas.

10. *L'homme est déchu :*

“ J'en appelle de l'homme à l'homme, de la conscience surprise à la conscience avertie, du sens moral non développé au sens moral éclairé et fortifié. Vous ne connaissez pas la plaie, vous qui parlez ainsi ; vous n'en avez pas écarté les lèvres, sondé la profondeur. Vous croyez que le triomphe du mal sur le bien, de la liberté révoltée sur la raison qui éclaire, sur la justice qui commande, est un fait accidentel. Non, c'est une loi !... et si j'ai encore la gloire, la douleur et la joie de parler dans cette chaire, je l'étudierai une autre année. Mais dès aujourd'hui, dans l'autorité de cet Évangile dont je ne rougis pas, *non erubescio Evangelium*, je veux la nommer à mon siècle qui la méconnaît : le nom propre de notre mal, c'est le péché originel.”

L'homme est déchu. L'homme est plus bas non-seulement que la grâce, mais que la propre nature. Ainsi l'ont entendu les plus anciens et les plus grands théologiens. Et pour n'en citer qu'un seul, saint Augustin. Entre ceux qui affirment que le péché originel a simplement dépouillé la nature des dons de la grâce, et ceux qui osent prétendre qu'il a tellement vicié la nature qu'elle est incapable de tout bien, il est un milieu où se trouve la vérité,

et qu'il faut savoir garder. A Luther et à Calvin, à Baius et à Jansénius, l'Église, gardienne des vérités naturelles, protectrice de l'intégrité de la raison comme de la foi, a dit : “ Non, la raison n'a pas déserté l'âme humaine ; non, la liberté n'a pas péri tout entière.”— Vous dites : “ Toutes les vertus des philosophes sont des vices ;” je condamne cette assertion.— Vous dites : “ Toutes les actions des infidèles sont des péchés ;” je réprouve cette proposition. Mais en même temps l'Église a protégé la doctrine des maîtres, qui enseignent que l'homme, après le péché, n'est pas seulement un roi dépouillé de sa pourpre, mais encore un misérable li-sé à moitié mort sur le chemin de ce monde : *Semivivo relicto*.

Tel est le péché originel, et tel est l'homme en dehors d'une action réparatrice, abandonné aux seules lumières de la raison, aux énergies isolées de son cœur, il est incapable d'accomplir non pas *tout bien*, mais *tout le bien*.

20. L'homme *réel*, où qu'il soit, est donc déchu, et, par conséquent, il ne peut trouver en lui-même un remède au mal qui le dévore. Mais l'homme *réel*, tel qu'il existe sous nos yeux, n'est pas purement un homme, il est,—souvent sans en avoir conscience,—un chrétien, et, par suite, c'est sa gloire autant que sa honte de ne pouvoir trouver le remède à son mal dans les seules forces de sa nature.

“ Ne dites pas que je manque aux traditions de cette chaire. Il y a quelques années, oh ! trop longues années ! un homme parlait ici, un homme dont je ne suis pas digne de décrire la chaussure et de baiser les traces ; un homme qui s'appelait d'un nom deux fois illustre dans les fastes de l'éloquence et de la sainteté, un nom qui sera grand dans l'avenir plus encore que dans le pré-

sent... Eh bien ! quand il rencontre l'honnête homme, Dominique Lacordaire ne craignait pas d'incliner devant lui la sincérité de son génie et la sainteté de son cœur.

“ Et moi non plus, messieurs, je ne méconnais pas l'honnêteté naturelle au profit de la grâce chrétienne : j'en ai donné des preuves. Je suis donc tout prêt à baisser mon front devant l'honnête homme. Je demande seulement deux choses : qu'on le définisse, et puis qu'on me le montre.

“ L'honnête homme, dans la rigueur de l'acception philosophique, c'est celui qui, ayant remié son baptême, puise dans les seules lumières de sa raison séparée de la foi et dans les seules énergies de sa conscience séparée de la grâce, la force nécessaire pour connaître d'abord et pour accomplir ensuite toute la loi morale.

“ Messieurs, avec la sincérité que j'apporterai toujours devant vous, qui me la commandez et me l'inspirez, je dis : Cet honnête homme, je l'ai beaucoup cherché, jamais je ne l'ai trouvé.

“ Où serait-il, en effet ? S'il existait quelque part, ce serait dans les camps du rationalisme pur, parmi les sectateurs de la morale humaine.

“ Je ne l'y vois pas, pour ma part : quand on me montre cet honnête homme, je dis : c'est un chrétien... un chrétien incomplet, inconséquent, sans doute, mais un chrétien enfin : l'inconséquence nous perd, mais l'inconséquence nous sauve !

“ Comment ! vous êtes de purs rationalistes, défenseurs de la morale indépendante ? Dans la théorie, je le crois ; vous enseignez le rationalisme radical. Dans la pratique, je le nie ; vous pratiquez l'honnêteté chrétienne. Votre conscience et votre cœur valent mieux,

beaucoup mieux, que vos idées. Vous tenez de la longue chaîne de vos aïeux un poids du christianisme qui pèse sur votre âme. Vous avez dans vos veines un sang qui est plus fort que vous, dans votre esprit une clarté que vous ne pouvez éteindre, dans votre poitrine un souffle que vous ne pouvez étouffer.

“ Fils d'une mère chrétienne, vous vous souvenez de son sein : vous avez gardé l'harmonie de sa voix, et dans le fond de l'âme, le stigmatte brûlant de ses premiers baisers, double plaie de tendresse qui ne se peut guérir : la tendresse de la piété filiale et la tendresse de la piété chrétienne !

“ Fils de l'Eglise catholique, cette mère aussi, la plus tendre et la plus sainte de toutes, vous n'avez pas pu, vous n'avez pas voulu renier son baptême. Vous en avez conservé, sinon l'intégrité, du moins la glorieuse empreinte et les énergies inconscientes. On ne passe pas impunément à travers la lumière des vérités qui ont enseigné votre jeunesse ; à travers la tendresse des pratiques qui ont formé votre cœur ! Vous êtes chrétiens, ô mes frères ! chrétiens de par vos mères, chrétiens de par l'Eglise, chrétiens de par l'air de ce grand pays catholique où vous respirez avec nous. Chrétiens, chrétiens, vous dis-je, et c'est pourquoi, du plus profond de vous-mêmes, à votre insu, et malgré vous peut-être, il vous monte dans l'âme une sève divine qui pénètre ce misérable sauvageon du rationalisme, tardivement, furtivement implanté dans votre vie, et qui lui fait porter des fruits qui ne sont pas les siens.”

II. Le remède à notre mal est en dehors de nous.

Telle est la conclusion logique de tout ce qui vient d'être dit.

La loi que je dois accomplir est spirituelle, et moi je suis charnel ;

elle provoque mes révoltes instinctives ; elle s'attaque à l'ennemi redoutable et aimé que je porte dans les profondeurs de mon être, à sa passion. Que faire pour vaincre ? Accomplir l'acte suprême de la vie morale, celui que sa morale indépendante a rayé de son code, ployer les genoux, confesser son insuffisance et dire : " Mon Dieu ? "

" Les vrais penseurs de tous les temps ont affirmé cette vérité. Si j'interroge le vieil et savant Aristote, ce prodige de la science humaine, il me répond : " La théorie est impuissante quand il s'agit de déterminer les hommes à la pratique. " Si j'interroge Cicéron, il me dit : " La vertu n'est pas un fruit de l'âme humaine, c'est un don des dieux. "

" Les stoïciens, dont nos contradicteurs se disent les disciples et les héritiers,—ils ne sont pas plus les héritiers des stoïciens que les disciples de Kant,—les stoïciens ont ce principe inscrit à chacune de leurs pages : " Agis sans cesse sous le regard de Dieu. "

" Oui, sous le regard de Dieu, en face de cette vertu qui n'est pas un fruit exclusif de l'âme humaine, mais un don de la pitié divine, dans le sentiment de mon impuissance, je ploierai les genoux et je dirai : " Mon Dieu, je ne puis réagir tout seul contre le mal, je ne puis me justifier moi-même par moi-même, justifie-moi ; donne-moi ta grâce, une grâce qui n'étouffe pas ma liberté, une grâce qui la dilate et la grandit. "

Un jour l'empereur Trajan dans l'orgueil de sa sagesse et de ses conquêtes, citait à sa barre le vieil évêque d'Antioche, Ignace. Ignace résistait au commandement de César ; il ne voulait pas adorer les idoles.—Maudit génie, lui dit César, pourquoi te ris-tu de mes commandements ? —Et Ignace avec

calme : Théophore n'est pas un mauvais génie.—Et qui donc est Théophore, demanda l'empereur.—Théophore est celui qui porte Dieu dans son âme.—Ainsi, tu portes Dieu dans ton âme ?—Oui, je porte Dieu dans mon âme, je porte Jésus dans ma poitrine, car il a dit de lui-même : " J'habiterai en eux et je marcherai avec eux. "

" Tout chrétien est le théophore dont parlait Ignace ; il s'est anéanti dans sa misère ; Dieu est descendu avec ses richesses, et ils se sont retirés tous les deux ensemble, Dieu n'écrasant pas l'homme et l'homme portant Dieu, et ils marchent ! *Inhabitabo in eis et ambulabo !*

" Ils marchent ! car le monde est en mouvement. Maîtres de la morale humaine, vous l'avez donc ignoré ju-qu'ici ! Car pour diriger un mouvement, il faut savoir d'où l'on part, savoir où l'on veut arriver, et vous vous faites gloire d'ignorer l'un et l'autre. D'où vient l'homme ? Nous n'en savons rien, dites-vous ; —où il va, nous le savons moins encore ; nous ignorons l'entrée de " son berceau et l'issue de sa tombe ; mais c'est précisément là notre force, et nous nous renfermons dans le court et lumineux espace que lui mesurent la naissance et la mort. "

" Aveugles, qui ne voyez que le pas que vous faites, et qui errez sans but et sans direction, cessez d'insulter les théophores, ces bons génies de l'humanité. Ils savent d'où elle vient ; ils savent où elle va : ils ont la lumière et la puissance pour la conduire dans la voie du progrès. "

" Le progrès, loi du monde, du monde moral surtout ! Si j'avais été créé, comme vous le dites, dans ma propre nature, égale à elle-même, ni plus haut ni plus bas ; si j'avais été créé et si j'étais demeuré ainsi, j'aurais connu le progrès

de la nature imparfaite à la nature se perfectionnant elle-même.

“ Ce n'était pas assez. Dieu, dont les inventions nous confondent, a étendu le progrès dans des proportions étranges, effrayantes. Il a dit au péché d'origine : Je te le permets, fais descendre la nature humaine au-dessous d'elle-même ; recule le point de départ jusqu'au fond de l'abîme. Puis il a dit à la grâce, à la rédemption et à la charité : “ Je vous l'ordonne, relevez l'homme de ses ruines ; mais relevez-le plus haut que sa nature, relevez-le plus haut que l'univers entier. Exhaussez le point d'arrivée jusqu'au delà des cieux.

Et la voie du progrès moral s'est déroulée, immense, devant l'action de l'homme pécheur et racheté : à *fine usque ad finem*, d'une extrémité jusqu'à l'autre, et si je l'osais dire, de l'infini du mal à l'infini du bien.

“ Nous venons du péché : de ces profondeurs de la révolte où nous avons commencé notre vie comme ce discours ; enfer de la volupté, enfer de la colère, enfer de l'orgueil originel d'où l'homme ne sort point par ses seuls efforts..

“ Nous allons à la gloire : à la participation réelle de la vie de Dieu, quand, selon la parole de saint Jean, nous le verrons face à face et lui serons semblables ; quand, selon l'énergique affirmation du psalmiste appuyée par Jésus-Christ lui-même, nous serons tous des dieux et les fils du Très-Haut : *Ego dixi ; Dii estis, et filii excelsi omnes.*

“ Et nous traversons l'abîme qui sépare le péché de Dieu, l'enfer inférieur du ciel des cieux, portés sur le gouffre et dans la tempête : par la grâce et par la liberté.”

(A continuer.)

—Journal des Villes et Campagnes.

## VALENTINE.

NOUVELLE.

(Voir pages 10, 158 et 275.)

### VI

A partir de ce jour, les illusions de Paul se dissipèrent. Mademoiselle du Breuil avait réussi à ramener ces belles déesses dans le ciel de son fiancé, mais si vaporeuses qu'elles soient, elles se nourrissent pourtant d'espérances, et Paul n'en avait plus à leur donner. Au milieu de ces campagnes verdoyantes, où tout chantait et célébrait la vie, la fécondation, le renouvellement, de fiévreux fantômes assié-

geaient sans relâche le cerveau du jeune homme, déjà amolli par les terribles émotions éprouvées à Paris. L'avenir se fermait. De quelque côté qu'il regardât, Paul n'apercevait que d'infranchissables murailles. Valentine ? Oui, sans doute, elle était là, mais elle le mettait aux prises avec des impossibilités, et encore elle ne les connaissait pas toutes. Au fur et à mesure que les jours s'écoulaient, Paul se sentait saisi par une idée fixe qui s'enfonçait dans sa chair

comme un grappin d'acier. Sa dette! Quelle horrible chose que cette dette qui l'empêchait même de protéger Valentine contre un autre amour! Son esprit s'emplissait de vertiges, fléchissait sous des hallucinations incessantes. Pendant une nuit sans sommeil, il se releva frissonnant, il marcha dans sa chambre à grands pas, il semblait fuir un spectre qui le poursuivait.

—Oui, s'écria-t-il haletant, je dois cinquante mille francs. Je le sais! je le sais!

Ce chiffre qui flottait dans l'air en caractères flamboyants, le terrifiait. Il se plaça devant une table et l'inscrivit sur du papier, afin de le réduire à ses proportions exactes et de le mesurer.

—Si Valentine savait cela!

Et il ajouta avec terreur:

—Et mon père!

Puis avec une sorte de délire:

—Mon père payerait. Je serais quitte avec Frédéric, et alors...

Mais cette hypothèse ne lui présentait qu'un sacrifice énorme imposé à son père, et la presque impossibilité de chercher querrelle à son rival, même après l'avoir désintéressé.

—Oh! je m'acquitterai moi-même! dit-il en roidissant ses mains qui tremblaient.

Il groupa des chiffres. Il calcula ce qu'il pourrait donner chaque année. Il supposa cinq mille francs et, le résultat l'épouvanta.

—Dix ans! s'écria-t-il. Toute une existence!

Et de grosses larmes lui tombèrent des yeux.

Puis, tout à coup, brisant la pointe de son crayon:

—Et les intérêts! reprit-il. Je ne tiens pas compte des intérêts!

Il songea à M. Palmer, qui s'était brûlé la cervelle.

—Dans ces parties-là, dit-il, on risque sa vie. J'aurais dû...

Mais il était chrétien. Le suicide lui paraissait un crime. D'ailleurs, il est bien assez tôt de mourir quand aucune affection ne vous retient plus sur la terre. Mais mourir quand on est aimé, c'est bien triste.

Il griffonna toute la nuit. Il dressa sa dette debout devant lui, afin de ne plus en avoir peur et de s'habituer à l'idée de la détruire. Quand vint le jour, il ne s'en aperçut pas d'abord. Des vapeurs funèbres passaient devant ses yeux. Machinalement il regagna son lit et s'y étendit. Étonné de ne pas le voir descendre au matin, son père monta le chercher et le trouva en proie à un violent accès de fièvre. La maladie se continua les jours suivants, et Paul était encore dans l'impossibilité de se lever quand on lui annonça qu'une petite sœur lui était née.

## VII

Il y eut au Fayon trois semaines bien pénibles. Vainement on rasure madame de la Fosse sur la santé de son fils. Elle s'inquiétait; ses angoisses venaient s'ajouter à celles précédemment subies. Le cœur de cette mère était certes assez grand pour les contenir toutes, mais leur contre-coup alla cependant frapper l'innocente créature qui tenait dans ses mains débiles des événements dont, heureusement pour elle, sa jeune tête ne pouvait comprendre toute la gravité. M. du Breuil fut le premier instruit du danger qui menaçait cette enfant. Il était moins intéressé dans la question que le père et la mère, et la délicate mission de les prévenir, de les consoler d'avance, lui fut dévolue. Avertir madame de la Fosse, il n'y fallait

pas songer. Une mère n'accepte pas de pareilles nouvelles, elle défend ses enfants jusque dans les bras de la mort, et les en arrache souvent au péril de sa propre vie. M. de la fosse, lui non plus, dans la joie de ses espérances exaucées, ne devait pas accueillir leur abandon sans douleur. M. du Breuil resta vingt-quatre heures dépositaire de cette funeste prédiction sans oser la divulguer.

—Attendez, pensait-il; la nature cassera peut être l'arrêt de la science.

Les consolations, pour lui, étaient moins difficiles. Ce mot : que la volonté de Dieu soit faite ! s'échappa de ses lèvres sans trop déchirer son cœur. Il n'était pas le père, il n'était pas la mère et il ne pouvait s'empêcher de songer que Paul, en redevenant fils unique, allait se retrouver placé dans les excellentes conditions de fortune où il était avant que la naissance d'une sœur lui fit une loi de partager avec elle.

—La toque de l'avocat restera définitivement au vestiaire, se dit M. du Breuil, et, puisque Valentine et Paul s'aiment, il ne sera plus nécessaire de retarder leur mariage.

Il faut toutefois rendre cette justice à M. du Breuil que, s'il avait pu sauver la petite sœur, il n'y eût pas manqué. Mais les décrets de la destinée se lançaient en dehors des vœux du père de Valentine, et, tout en gémissant sur les côtés douloureux, il en acceptait les conséquences sans les chercher.

Le lendemain, comme le danger de l'enfant persistait, comme elle n'était pas baptisée, M. du Breuil et le médecin ne crurent pas devoir différer plus longtemps à prévenir M. de la Fosse.

—Mourir ! s'écria-t-il, à peine

née et mourir ! nous verrons bien ! ne dites rien à ma femme, je vous le défends.

Il courut vers sa fille et l'embrassa comme pour lui infuser la vie.

—Qu'y a-t-il donc ? dit madame de la Fosse. Vous pleurez.

—De joie... Je pleure de joie.

—Et... Et Paul ?

—Il va mieux. Vous le reverrez bientôt.

Il regarda sa femme. Il regarda sa fille.

—Ce qui manque ici, pensa-t-il, c'est la présence de Paul. Cette présence serait pour sa mère l'air, la lumière, le soleil, la vie. Il faut que Paul se lève et descende.

Il s'éloigna. Il pleurait encore. Larmes de joies !... Ah ! elles ressemblaient plutôt à la sève qui s'échappe avec la vie d'un arbre que la hache vient de fendre.

Quand la porte de sa chambre s'ouvrit, Paul tourna les yeux vers l'entrée, puis les fermant à demi :

—Ah ! dit-il, que je voudrais la voir !

Et il murmura comme un soupir :

—Valentine !

—Il ne s'agit pas de Valentine, dit M. de la Fosse, il s'agit de ta mère.

—Ma mère !

—Oui. Ta mère qui est en péril !

—Ma mère en péril ! s'écria Paul les yeux fixes.

—Ah ! Dieu soit loué ! Tu me comprends. Sais-tu ce qu'on ose venir nous dire ? Que ta sœur ne vivra pas !

—Ma sœur ne vivra pas ! répéta Paul.

—Ils osent prétendre cela, mon fils. Ta sœur morte, ta mère en mourrait. Sauvons ta mère, mon enfant, sauvons les toutes deux. Il faut un miracle. Toi seul peux le tenter. Ta vie n'est rien, pas plus

que la mienne, du moment qu'il s'agit de ta mère. Demande à Dieu des forces. Oublie ton mal. Brave-le, surmonte-le. Tu t'appuieras sur moi. Je te porterai jusqu'à la chambre de ta mère. Dieu nous protégera. L'essentiel est qu'elle te voie debout.

—Paul se souleva, en murmurant d'une voix sourde et profondément altérée :

—Ma sœur ne vivra pas !

Et il y eut alors un phénomène étrange : on eût dit que la vie qui se retirait de ce petit être revenait en Paul plus puissante et plus forte.

—Courage ! dit M. de la Fosse en l'aidant. Tu vois : tu te lèves, la faiblesse disparaît. Viens, n'aie pas peur. Dieu récompense tous les dévouements.

Paul n'entendait plus. Des pensées tumultueuses et obscures assaillaient son cerveau au point de le faire craquer sous leur intensité. Bientôt, éperdu, haletant, Paul jeta les bras autour du cou de son père.

—Oui, je te comprends, répondit M. de la Fosse. Le danger de ta mère et de ta sœur t'a fait oublier le tien. Tu es un bon fils et un bon frère. Viens, viens donc sur mon cœur, mon Paul.

Et il l'entraîna.

## VIII

Madame de la Fosse, en effet, dès qu'elle revit son fils, sembla retrouver le soleil et ses bienfaisants rayons.

—J'ai deux enfants, dit-elle, et l'un est aussi près de mon cœur que l'autre.

Madame de la Fosse ignorait le redoutable pronostic du docteur. Elle aurait du reste, refusé d'y ajouter foi.

Tout entier à ses devoirs filiaux,

Paul oubliait la lueur sinistre qui avait éclairé un instant, comme la foudre au-dessus d'un gouffre, les profondeurs ignorées de son âme. Il ne formulait jamais, même dans les plus les plus mystérieux de sa pensée, une espérance basse ou lâche. Débarrassé des dernières atteintes de la maladie, il fut surpris de se mouvoir, de renaître. Mais cet étonnement ne prit point sa base sur les changements à la fois tristes et brillants, décisifs pour lui, que l'avenir préparait. Il ne se fit pas l'auxiliaire moral de la mort qui guettait sa proie. Il laissa tout l'honneur de sa guérison à son père qui n'avait pas craint, dans cette circonstance critique, de brusquer la convalescence, d'engager Paul à se lever. Le père et le fils, sincèrement tous les deux, se félicitaient de ce retour définitif de Paul à la santé, et celui-ci n'avait pas à rougir quand M. de la Fosse lui en parlait comme du prix d'un devoir accompli. M. du Breuil, seul, s'inquiéta de voir Paul debout si prématurément et, le second jour, voyant son futur gendre aller et venir comme un homme parfaitement valide, le père de Valentine craignit une rechute et se décida à engager Paul à se ménager.

—Hélas ! pensa M. du Breuil, s'il faut une victime, au moins qu'il n'y en ait pas deux. Paul est presque mon fils. Il a droit à toute ma sollicitude.

Paul allait se retirer pour retourner près de sa mère, mais M. du Breuil prononça le nom de Valentine, et le jeune homme invinciblement retenu, prit un siège et resta. M. du Breuil parla d'abord de sa fille, de la part qu'elle prenait aux pénibles épreuves d'une famille qu'elle considérait déjà comme la sienne. Puis il parla de madame de la Fosse, de M. de la

Fosse, il s'étendit sur leurs qualités personnelles, et sur le bonheur que les deux familles devaient bientôt goûter par leur réunion en une seule. Mais, de la petite sœur, pas un mot. Pour M. du Breuil, elle n'existait plus, et, à ce malheur prochain qu'il ne pouvait empêcher, il s'appliquait à chercher des consolations.

—Et ma sœur? dit Paul subitement frappé de ce silence significatif; vous ne m'en dites rien!

—Ah! la pauvre chère enfant! murmura M. du Breuil.

Puis il ajouta :

—Vous vous devez à vos parents, Paul. Soignez votre santé. Ne commettez pas d'imprudences. Ce n'est qu'en restant près d'eux, en ne les quittant jamais, en les rendant témoins de votre vie heureuse que vous pourrez adoucir...

Mais Paul s'était détourné et n'écoutait plus.

—Il est donc vrai! se dit-il. C'est dans un berceau muet que ma vie et mes espérances ont repris racine!

Il demeura absorbé dans ses réflexions. Un voile funèbre semblait l'isoler de ce qui se passait autour de lui.

—Voyons, Paul, continua M. du Breuil en lui prenant le bras, ne retombez pas dans vos idées noires. Venez avec moi respirer l'air. Une promenade vous feras du bien. Votre mère est calme, à présent. Elle sera enchantée de vous savoir avec moi. Je veux vous montrer quelque chose, pour vous distraire. Il y a sur la hauteur une source qui descend directement dans les prairies où elle fait plus de mal que de bien, car elle y crée des marécages faute d'écoulement. J'en ai souvent causé avec votre père. Nous la ferons passer par le Breuil, et vous verrez...

Mais Paul saisit fortement les

maines du père de Valentine et lui dit avec véhémence :

—Monsieur du Breuil, si vous me croyez un lâche, comment se fait-il que vous m'accordiez votre fille?

—A qui en avez-vous? répondit M. du Breuil abasourdi. Vous n'êtes donc pas guéri. Allez au diable. On ne peut donc pas causer avec vous un quart d'heure sans se disputer. Vous êtes bien heureux que j'aie promis à ma fille d'avoir de la patience, de l'indulgence...

Paul avait disparu.

Il sortit de la maison d'un pas mal assuré. Puis il y revint et, ramenant le calme sur son visage, il alla embrasser sa mère et sa sœur.

—Je ne puis m'éloigner un instant? dit-il.

—Oui, oui, mon enfant, répondit madame de la Fosse.

Le baiser qu'elle donna à Paul lui rendit un peu de sérénité. A peine dehors, il regretta son apostrophe à M. du Breuil.

—Qu'a-t-il à se reprocher? pensa Paul. Rien. Le malheur qui nous menace n'en est pas un pour toi. Il peut en accepter les bénéfices sans remords, mais moi!

Il se dirigea rapidement vers le Breuil afin de voir Valentine. Elle se trouvait en ce moment dans le jardin et, en voyant son visage défait, sa démarche chancelante, elle accourut vers lui.

—Paul, dit-elle, vous êtes pâle! Que venez-vous m'annoncer?

—Ne le savez-vous pas? répondit-il d'une voix tremblante. Ignorez-vous quelle catastrophe plane sur nous?

Elle le prit par la main et le fit asseoir sur un banc de terre couvert d'herbe et élevé circulairement au pied d'un énorme plateau.

La chaleur était pesante. Juin étreignait la terre d'un baiser de feu. Elle avait pris une teinte jaune, elle était sèche et brûlée à la surface, comme si cette surface eût été déjà épuisée. Le sable des allées, que perçaient par places des brins d'herbes, des plantes parasites, miroitaient crument aux endroits où ils étaient nus, et embrasait l'air de réverbérations étouffantes. La fraîcheur des arbres s'immobilisait dans leurs branches, et aucun souffle de vent ne la répandait sur le sol embrasé. Parfois, un pinson solitaire traversait le ciel, en lançant dans le silence sa chanson courte et sonore. Puis une troupe de linots s'abattait avec des petits cris craintifs et mélancoliques sur quelque cime de pommier. Là, ils restaient tranquilles. La chaleur ajournait le souci de la nourriture. Les rapiettes sillonnaient les murailles, venaient s'enivrer, s'engourdir du soleil, puis disparaissaient entre les pierres. La cigale faisait entendre sa plainte monotone, régulière comme le tintement de l'heure qui s'enfuit. C'était un de ces jours lourds et solennels pendant lesquels la sérénité prend les apparences de la mort, un de ces jours qui font songer avec une sorte de volupté que les joies comme les tourments sont périssables, et qu'il faudra bientôt se mêler, poussière et lumière, au calme inaltérable de cette création qui se meut depuis des siècles d'après des lois éternelles.

—Valentine, dit Paul, je vous aime de toute mon âme et je dois renoncer à vous.

Elle fit un mouvement. N'osant interroger, et elle attendit.

—Que penseriez vous, reprit-il, de deux amants qui s'obstineraient à être l'un à l'autre en prenant un cercueil pour trait d'union ?

—Votre sœur ?

—Elle est condamnée.

—Oh ! elle vivra ?

—Que Dieu vous entende ! Aux premiers mots de son danger... Écoutez-moi bien, Valentine, et priez pour moi. Aux premiers mots de son danger il m'a semblé qu'une force surhumaine me relançait dans la vie, qu'une voix sourde et profonde me criait : " va ! sois heureux ! Qu'importe ! Pense à toi ! " Voilà mon crime ! Voilà le sombre abîme où je suis descendu. Et, depuis que mon âme y est plongée je ne cesse d'implorer Dieu, de laver cette souillure par mes larmes, d'offrir en expiation tous les sacrifices capables d'effacer ma faute, de couvrir ce cri de la nature et de l'amour par les accents de la prière et du repentir.

—Paul !... Ah ! malheureux, revenez à vous. Votre sœur vivra.

—Oui, je l'espère... Le ciel ne m'accablera pas d'un châtement si lourd. Périssent notre amour, Valentine ! mais que l'existence de cette enfant soit sacrée. Notre amour, il est maudit ! Qu'est-ce donc que cette passion qui ne peut vivre que sur des ruines et à laquelle il faut tout immoler ? Savez-vous ce que j'ai été faire à Paris ? C'est un secret qui me pèse et dont je vous dois l'aveu... J'ai été tenter la fortune à la Bourse...

—Vous !

—Oui... Et sachez tout : j'ai perdu cinquante mille francs !...

—Paul !

—Cinquante mille francs qui ne m'appartenaient pas !...

—On vous les a donc prêtés ?

Qui ?

—Frédéric Mallet...

—Lui ! ah ! Paul !... C'est pour cela que vous êtes allé à Paris ! Et si vous aviez gagné ? vous auriez mis cet argent dans notre corbeille de mariage ! Vous aviez donc la tête égarée ?

— Hélas ! Nous étions trois associés. L'un est mort, l'autre est fou ; il ne reste que moi pour raconter la catastrophe...

— Et c'est Frédéric Mallet... Paul, il faut solder cette dette. Si votre mère apprenait jamais !... Mon père a confiance en moi. Cinquante mille francs, dites-vous ! je vais les lui demander.

— Vous ! Pour me les donner ! ah ! c'est le comble ! Je suis donc un misérable ! je puis écouter de pareilles propositions !

— C'est moi qui suis cause de cette folie, Paul ; c'est à moi de la réparer.

— Me croyez-vous déchu au point de ne pas me laisser la responsabilité de mes actions ?

— Mais que comptez-vous faire !

Paul mit la main sur ses yeux, et, d'une voix à peine articulée :

— Valentine, dit-il, vous êtes libre.

— Vous renoncez à moi ! dit-elle.

— Valentine, reprit-il, c'est à vous seule que je ne puis demander du courage, si je vous rends votre liberté...

— Est-ce pour reprendre la vôtre ?

— Moi, qu'en ferais-je ? Il est libre aussi, le malheureux sauvage seul et nu dans le désert. Ma liberté ressemblera à la sienne.

— Vous renoncez à moi ! répéta la jeune fille.

Puis, par un mouvement involontaire et spontané, elle jeta ses bras autour du cou de Paul comme pour l'enchaîner à elle. Et, dans cet élan de tendresse il y avait, comme pour en purifier l'effusion, une sorte de protection fraternelle et de dévouement infini.

— Ah ! c'est trop ! s'écria Paul en pressant la jeune fille sur son cœur. Vous m'aimez ! Fuyons ensemble !

— Fuir ! répondit Valentine

avec un accent de dignité et d'étonnement.

Il la regarda, puis d'un air profondément triste et résigné :

— Vous avez raison, reprit-il, je partirai seul, sans chercher à vous entraîner dans un exil où vous auriez tant de choses à regretter.

— Pourquoi voulez-vous partir ?

— Pourquoi ? parce que j'ai à rougir devant vous, devant mon père et ma mère, devant moi-même. Oserais-je dire la vérité à votre père ? Et cependant je ne pourrais la lui cacher. Si Dieu conserve les jours de ma petite sœur, ce dont je le supplie à deux genoux et les mains jointes, il faudra recommencer une lutte impossible avec la fortune, et payer ma dette, d'abord. Que me reste-t-il à espérer ? Rien. Vos dons ?... Ah ! Valentine, assez de lâchetés, assez d'abaissements. Si je dois tomber, je veux tomber seul, sans qu'une femme partage ma chute.

Valentine sentait des larmes lui monter aux yeux, mais elle les retenait par de courageux efforts. Devant des faits si graves, elle comprenait qu'elle n'avait pas à répondre avec des larmes. Paul ne pleurait pas, lui ! On eût dit que la source des siennes était tarie. Ses yeux secs, sa physionomie bouleversée, ses gestes incohérents et désolés, contrastaient singulièrement avec la froideur et la netteté de son langage. On devinait qu'à force d'avoir pensé à sa situation, il en avait dégagé un résumé clair, inexorable. Il le détaillait à Valentine comme une chose apprise par cœur, gravée dans la mémoire par le fer impitoyable du destin. Paul avait tellement souffert en incrustant dans le vif de tout son être ces impérieuses nécessités qu'il éprouva une sorte de soulagement à les communiquer ; et elles étaient si dures, si froides, qu'elles étoi-

gnaient par leur contact tous les frissons d'amour qui passaient inaperçus et rapides dans le cœur de Paul.

—Vous ne partirez sans doute pas tant qu'il y a péril dans votre maison? dit Valentine après un silence.

Paul écouta avidement ces mots, et ils le firent trembler de la tête aux pieds. Tout était fini. Valentine acceptait. Le sacrifice était consommé. Elle vit Paul prêt à défaillir, et lui dit :

—Notre tendresse mutuelle n'a été pour vous féconde qu'en douleur. J'espérais mieux. Elle vous devient lourde, Paul, et vous me l'annoncez. Je vous rends donc votre parole. Allons, prenez courage. Vous croyez avoir à vous relever dans votre propre estime. Relevez-vous. Mes vœux vous suivront.

Il essaya de s'éloigner, mais ses forces le trahirent, et il fut obligé de se rasseoir sur le banc.

—Nous n'en parlerons plus, dit-il. Cela déchire. Quand ma mère sera rétablie, quand ma sœur sera sauvée et pourra occuper d'une façon plus digne que je ne l'ai fait la place que je vais laisser vide au foyer paternel, je m'en irai, j'irai chercher l'expiation et la réhabilitation, j'irai tenter de ne pas mourir. Pendant quelque temps, ne disons rien. Mes parents ont assez de soucis. Il ne leur en faut pas d'autres à présent. Quand je ne serai plus là, vous penserez quelquefois à moi, Valentine.

Il se leva, et, cette fois, il fit quelques pas en chancelant. Puis il revint.

—Ce sont nos adieux, dit-il. Suis-je encore digne que vous me donniez une poignée de main... comme à un ami? C'est une aumône, mais celle-là, du moins, je puis la recevoir de vous.

Elle lui prit la main et la gardant dans les siennes.

—Paul, dit-elle, je vous aime toujours.

—Toujours! s'écria-t-il en levant les yeux comme si le ciel se fût ouvert.

—Restez ou partez, reprit-elle; épousez-moi ou ne m'épousez pas; peu importe. Je vous aimerai toujours.

Il eut un instant d'enivrement irrésistible. Il saisit à deux mains cette jeune tête qui s'inclinait devant lui, et la couvrit de baisers. Puis, la repoussant doucement :

—Adieu, dit-il d'une voix entrecoupée. Oubliez cette parole. Effacez-la de votre mémoire comme je l'effacerai de mon cœur. Vous êtes sans tache et je suis perdu. Nos deux destinées se séparent. Accepter qu'elles soient encore liées, serait pour moi un crime de plus. Adieu! adieu!

Il pressa une dernière fois les mains de la jeune fille dans les siennes, et il s'enfuit.

H. AUDEVAL.

(A Continuer.)

---

## TROIS FEMMES DE NOTRE TEMPS.

EUGÉNIE DE GUÉRIN—CHARLOTTE BRONTÉ—RAHEL LÉVIN.

---

(Voir page 237.)

### III

De l'Angleterre au maintien compassé, à la religion froide, M. C. Selden nous conduit en Allemagne, pays de la sentimentalité et des recherches intellectuelles, et c'est chez une Juive habitant Berlin qu'il nous introduit pour nous faire connaître un salon allemand à la fin du dix-huitième siècle.

Rahel Lévin n'était âgée que de vingt ans lorsqu'elle perdit son père, Israëlite opulent, d'un caractère sombre et violent avec sa famille, mais aimable et prévenant envers les étrangers.

La jeune Rahel, douée d'une grande intelligence et d'un tact parfait auquel se joignait une véritable bonté de cœur, fut estimée et recherchée aussitôt qu'elle parut dans le monde.

Elle exerçait la vertu d'obligance au degré supérieur, cette véritable obligance, qui consiste à aller au-devant de tous, à deviner les chagrins pour les alléger et à s'oublier pour ne songer qu'à la joie et au bonheur des autres.

Rahel était en outre d'une loyauté rare : son esprit était incapable, non-seulement de mensonge, mais de manque de sincérité. Son mari, qui eut le bon goût de ne pas être jaloux de la supériorité et des succès de sa femme, disait qu'elle ne croyait jamais se nuire

*en se montrant telle que Dieu l'avait faite, ni gagner en cachant quelque chose.*

“ La candeur naturelle, la pureté intime de l'âme, la sincérité de sentiments, sont les seules choses dignes d'estime, le reste n'est que régularité extérieure et convention,” disait elle souvent à ceux qui l'entouraient de leurs admirations et de leurs respects.

Malheureusement pour Mlle. Lévin, tout concourait à l'isoler des siens. Sa mère et ses frères, malgré leur position aisée, se montraient d'une rapacité digne de leur race et bien peu en rapport avec les idées larges et généreuses de Rahel. Combien elle eût été à plaindre sans les amis illustres qui fréquentaient les salons de sa famille. Près d'eux, la jeune fille oubliait les mesquineries de son intérieur ; et, inépuisable en idées, en aperçus fins, en saillies spirituelles, elle effleurait d'une main légère et comme en se jouant les sujets les plus graves. Sûre de la bienveillance, elle pouvait, sans emphase ni bizarrerie, aborder les sujets les plus variés, les plus opposés même.

Mais ce manque d'union avec les siens qui la privait du bonheur intime si nécessaire à toute femme de cœur, l'avait rendue paradoxale et même un peu sceptique. Voici,

par exemple, ce qu'elle écrivait à sa sœur cadette, qui l'avait consultée sur un mariage.

“ Le manque de durée de toutes choses, la séparation inévitable entre l'objet et ses motifs, c'est, vois-tu, l'explication finale de tout ce qui est humain. Tu ne veux pas appartenir à l'humanité ; c'est bien : détruis-toi. Chez moi, c'est l'opposé : cela seul qui a un terme, cela seul qui est humain me tranquillise et me console.”

Combien cette amertume ressemble peu à la douce confiance et à l'ardente espérance de la pieuse Eugénie de Guérin ! et quelle nouvelle preuve, s'il en était besoin, pour démontrer que le vrai bonheur est impossible sans le profond sentiment religieux qui vous élève au-dessus de tout ce qui se passe !

Charlotte Brontë avait du moins cette rudesse protestante qui repousse les attendrissements du cœur et de l'âme, semblable à un avare qui craint de perdre une parcelle des mérites de son sacrifice. Mais la pauvre Rahel ne possédait que les ressources intellectuelles de l'esprit, et c'est peu.

Gœthe, dont elle était si fière d'être compatriote ; Gœthe, peu enclin à surfaire la valeur d'un esprit féminin, se plaisait à l'appeler une fille généreuse. “ Elle est puissante par sa manière de sentir et légère dans sa façon d'exprimer ce qu'elle ressent, disait-il. Mieux on la connaît, plus on se sent attiré et doucement enchaîné.”

Cependant elle fut longtemps sans enchaîner personne. Enfin, un de ses amis, Varnhagen d'Ense, jeune homme de vingt-six ans, lui offrit sa main.

Laissons-le décrire le charme de sa première entrevue avec Rahel.

“ Tout d'abord, je dois dire qu'elle me fit éprouver le bonheur le plus rare, celui de contempler pour la première fois un être complet, complet par l'intelligence et le cœur, le plus parfait mélange d'esprit et de naturel. Partout de l'ensemble, de l'équilibre, des vues aussi naïves qu'originales, frappantes par leur grandeur comme par leur nouveauté et sans cesse d'accord avec ses moindres actions. Tout cela imprégné du sentiment de l'humanité la plus pure, guidé par la conscience la plus active du devoir, traversé par le plus noble oubli d'elle-même devant des joies et des douleurs étrangères..”

Rahel avait alors 36 ans, et cette énorme différence d'âge, jointe à son peu de beauté et de fortune, devait lui inspirer des craintes sur la durée d'un sentiment que peut-être son cœur, habitué à l'indépendance, ne partagerait pas tout d'abord.

Mais en Allemagne, les mariages ne se font pas comme en France ; on ne s'y marie pas sans se connaître et avec une précipitation qui pourrait faire supposer d'abord qu'on a de part et d'autre beaucoup à cacher, ensuite qu'on est à peu près décidé à l'avance à faire bon marché du devoir. Selon l'usage de leur pays, les deux amis se fiancèrent, et puis furent obligés de se séparer.

“ Va ! je n'ai pas peur ; je t'attendrai : je sais que tu ne me laisseras pas,” écrivait l'indulgente Rahel huit ans plus tard, alors qu'une Française aurait mille fois perdu patience.

En France, où la dot, la beauté, le nom ou la position passent avant les sentiments du cœur, une pareille séparation eût certainement été fatale : le fiancé ne devait-il

pas craindre qu'un autre ne s'emparât de l'esprit de Rahel ? la fiancée ne devait-elle pas redouter ces hasards cruels qui menacent et troublent les affections ? son cœur naturellement sceptique et meurtri par le contact du monde, ne pouvait-il pas craindre l'ascendant de l'opinion sur un homme si jeune encore ?

“ Mais le véritable amour n'a rien à craindre des discours mondains, des considérations positives ; un souffle de vent étranger ne saurait détruire les affections fortement enracinées dont le germe vivace repose abrité au plus profond du cœur. ” Cet amour sait attendre, car il ne saurait pas se reporter ailleurs. C'était celui de Rahel. Était-ce celui de Varnhagen ? Nous le verrons tout à l'heure.

Rahel ne fut pas un écrivain et n'eut pas, comme Charlotte, la pensée de se faire imprimer ; ce fut seulement après sa mort que son mari chercha dans la publication de ses lettres une sorte de consolation. Ces lettres qui formèrent trois volumes, avaient été écrites dans une quarantaine d'années et peignent les états divers de la jeune fille, de la personne indépendante et de la femme mariée.

Parmi les sentiments généreux qu'elle y exprime avec une âme sympathique à tous les intérêts, perce une certaine nuance d'ironie semblable au plaisir de suivre jusqu'au bout une idée singulière et originale : on y sent avec tristesse, la femme qui a beaucoup perdu, qui a beaucoup souffert.

Dans l'existence de Rahel la juive, comme dans celle de Charlotte la protestante, on découvre l'absence de la croix du Sauveur, on n'y rencontre pas non plus la douce vision de la *Vierge mère*.

Dans une de ses lettres, Mlle. Lévin raconte l'impression que lui a causée sa visite dans un couvent catholique. C'est en artiste qu'elle a assisté aux offices de la chapelle : “ J'y retournerais volontiers, ne fût-ce que pour entendre leur musique et respirer l'odeur de l'encens, ” dit-elle. Mais les mortifications des religieuses lui semblent plus bizarres qu'attendrissantes ; elle les plaint de remplir les fonctions de jardinier, de cuisinier, de préparer des médicaments, de tâter le pouls aux malades. “ Leurs mains sans exception, dit-elle, m'ont paru grossières, et leurs pas masculins rappellent le passage d'une pauvre trouille. ”

Plus tard cependant Rahel fera volontairement tout ce que faisaient ces religieuses. Chez elle d'ailleurs le sentiment religieux était réel et s'élevait par moment jusqu'aux accents de la foi.

“ Dans les moments de souffrance, écrivait-elle, combien la foi me rend heureuse ! j'aime à m'y reposer comme sur un doux oreiller. ”

Le cœur se serre en lisant ces paroles empreintes d'une pieuse simplicité : on songe avec peine au peu de secours qu'il aurait fallu pour aider cette femme à devenir une ardente prosélyte de la véritable religion, et en même temps on s'étonne qu'elle n'ait pas cherché à connaître le christianisme.

“ N'essayez pas de maîtriser un élan généreux ni de refouler un sentiment vrai, écrit-elle à un ami : le désespoir, le découragement sont les fruits inévitables de tout raisonnement sec ; examinez-vous avec soin et redoutez avant tout les arrêts d'une sagesse que le cœur n'éclaire point. ”

Rahel et Varnhagen s'étaient promis de se réunir un jour. Mais l'absence est souvent fatale aux liens les mieux affermis, et plus d'une fois celui-ci manqua de se rompre.

"Une femme qui a passé 30 ans, dit notre auteur, doit craindre que la jeunesse prouvée par l'acte officiel ne l'emporte sur la jeunesse de l'esprit et de l'âme."

Il semblait bien difficile pour tant de trouver une rivale à une femme supérieure comme Rahel : mais le premier moment d'enthousiasme passé, Varnhagen se prit à songer que sa fiancée avait été bien prompte à accepter les engagements par lesquels lui, jeune homme, inexpérimenté, s'était lié ; peut-être sa mémoire lui retraçait-elle certaines confidences de gens mal mariés, qui l'avaient assuré que la générosité est une duperie.

*"... Pour rien au monde sans doute il n'aurait consenti à renoncer à cette affection, dont il était fier ; mais il crut que sa fidélité serait acceptée sans son nom, et il osa offrir son dévouement en échange du lien projeté."*

Rahel ne pouvait accepter un compromis aussi humiliant pour son cœur que dangereux pour sa réputation ; elle le repoussa donc, mais, de plus, et ceci est moins fier, elle refusa nettement et douloureusement de rendre à Varnhagen sa parole, voici ce qu'elle écrivit :

"L'amertume égale au moins la peine, quand toi, l'unique, le seul qui me connaisse tout à fait, se détourne de moi, ou, ce qui est tout un, quand tu te manques à toi-même en m'abandonnant. Ce mot est sévère ; il est pourtant vrai, mon ami. Mais je dois me montrer sévère envers le seul qui m'ait mise en droit d'attendre quelque chose de lui,

"De toi seul j'espérais et je crois te faire injure en te disant que j'ai cessé d'espérer."

A cette amère douleur s'en joignit une autre matérielle mais cuisante, surtout pour quiconque a passé les jours de la jeunesse.

A moitié abandonnée, à moitié exploitée par sa famille, Rahel était devenue pauvre. Vaillante et forte, elle avait pu longtemps cacher à ses amis les privations qu'elle s'imposait pour tenir sa maison sur un pied convenable ; elle venait de perdre sa mère et un de ses frères, qui moururent en la bénissant de ses soins, et il fallait ajouter ces chagrins aux soucis d'argent qui chaque jour augmentaient.

Hélas ! nulle consolation dans cette détresse, car Rahel ne pouvait pas s'écrier comme l'auguste fille d'un grand roi : "Je remercie Dieu de deux choses : la première de m'avoir faite chrétienne, la seconde de m'avoir faite malheureuse."

L'économie n'était pas sa principale vertu, et la bonté, ce luxe dont elle ne savait pas se passer, la portait à se priver des choses les plus nécessaires pour que ses domestiques ne manquassent de rien. "Ce n'est que par égoïsme," disait-elle en riant : j'aime mieux les gâter que de me gâter moi-même."

Les malheurs de la guerre achevèrent de ruiner sa bourse et sa santé. Pour venir en aide à ses compatriotes, elle organisa des quêtes. Quand l'argent manquait, elle payait de sa personne, réalisant cet admirable précepte : "Après avoir tout donné, donnez-vous vous-même."

La véhémence de ses sensations usait ses forces, son corps si frêle pliait sous l'excès des privations et des fatigues : elle tomba ma-

lade, et durant trois mois fut obligée de garder le lit.

Ses ressources étaient épuisées, la misère s'avavançait à grands pas. Rahel se décida à demander à un de ses frères qui était riche de lui envoyer un peu d'argent; non-seulement celui-ci refusa, mais se donna le cruel plaisir de tancer la pauvre fille sur ce qu'il appelait ses folles largesses.

Durant six mois, la guerre ayant intercepté toutes les communications, elle fut privée de recevoir des nouvelles de celui qu'elle appelait encore son fiancé.

Cette inquiétude devait être la dernière. Un matin en s'éveillant, Rahel aperçut une lettre qu'on venait d'apporter. Par une subite inspiration, bien digne d'un cœur qui n'avait jamais désespéré, elle devina ce que ce billet pouvait : *la vivante espérance, qui ne meurt jamais dans les âmes vaillantes, lui criait qu'elle tenait enfin le bonheur.* C'était lui en effet.

Dix jours après, elle épousait Auguste Varnhagen, qui, revenu de ses anciennes hésitations, parut s'exécuter de bon cœur.

"Va, tu ne te repentiras pas de m'avoir épousé," lui écrivait-elle naïvement peu de temps avant son mariage : "cher, précieux et fidèle ami. Aime-moi, ne m'aime plus, à la grâce de Dieu ! quoi qu'il arrive, je te suis acquise pour toujours, tu peux compter sur moi : je suis sûre comme tu as été sûr ; Rahel ne "et manquera pas."

Son mari fut plus tard nommé ministre de Prusse, et Rahel devint ambassadrice, se vit entourée comme dans le meilleur temps de sa jeunesse.

Elle avait 62 ans lorsqu'elle fut atteinte de la maladie qui devait l'emporter. Varnhagen ne la quittait pas, essayant de la distraire de ses maux en lui lisant les livres qu'elle aimait le plus ; et Henri Heine, apprenant qu'il lui était ordonné d'appliquer des feuilles de roses fraîches sur ses yeux enflammés, lui envoyait ses premiers poèmes au fond d'une corbeille remplie des plus belles roses.

Mme. de Varnhagen avait toujours beaucoup aimé la Bible et surtout, quoique juive, le Nouveau Testament. Elle ne pouvait se lasser d'entendre lire l'histoire des souffrances et de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ. Un jour, se sentant plus faible, elle prit la main de son mari, la serra contre son cœur, et lui dit :

"Je vais mieux mon ami. Je viens de penser longuement à Jésus, et il me semble n'avoir jamais senti comme en ce moment combien il est mon frère, le frère de tous les hommes. Cela m'a soulagé..."

Ce furent ses dernières paroles.

Ces trois femmes expliquent-elles la femme de notre temps ? C'est au moins contestable ; mais nous y devons reconnaître trois figures intéressantes. Nous n'essaierons pas de les comparer. Du reste, les différences qui existent entre elles sautent aux yeux ; et certes, bien que ce soit Eugénie de Guérin, la Française et la catholique, qui ait eu selon le monde le plus modeste rôle, aucun esprit élevé ne peut contester qu'elle n'ait eu la plus belle vie.

GABRIEL CERNY.

— Correspondance des Familles.

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1866.

On n'attend point de nous que nous revenions avec une paresseuse lenteur sur les faits qui ont marqué depuis quinze jours le développement de la crise où l'Europe se trouve. Les faits vieillissent vite dans ces temps d'ardente anxiété, et c'est bien dans ces moments-là qu'il est permis de dire que Saturne dévore ses enfans. Le passé d'hier est déjà trop lointain quand l'avenir le plus prochain montre aux peuples inquiets le péril d'une guerre immense et obscure. Ce qui est derrière nous n'a plus d'intérêt; ce sont les menaçants brouillards qui sont devant nous qu'on voudrait percer. Que ce sentiment soit notre excuse, si nous ne consacrons point un examen patient à deux discours qui ont excité dans ces dernières semaines des émotions fort diverses en France et en Europe,—le discours que M. Thiers a prononcé aux applaudissemens unanimes du corps législatif, l'allocation adressée par l'empereur au maire d'Auxerre, allocation qui a échappé sur les lieux à l'attention d'un auditoire officiel ou rustique, mais qui, en passant par le *Moniteur*, a bruyamment retenti dans le monde. Il suffit de dire du discours de M. Thiers qu'il a été une bonne action et l'accomplissement honnête et glorieux d'un véritable devoir de conscience. La note intense et profonde de cette pénétrante éloquence a été l'amour de l'humanité et la plus sincère sollicitude qu'on puisse ressentir pour la sécurité et l'honneur de notre

patrie. On a pu voir là comment une âme parle à deux âmes. Ainsi s'explique l'attendrissement enthousiaste qui a répondu aux effusions de M. Thiers de la part d'une assemblée qui n'a point l'habitude de gâter ce grand orateur. La chambre s'est associée par un élan qui l'honore à une manifestation généreuse et sensée en faveur de la paix.—Ils ont montré une extrême mesquinerie d'esprit et une étonnante maladresse de sentiment, ceux qui, méconnaissant le caractère de cette manifestation spontanée, ont cherché querelle à M. Thiers à propos de dissidences qui, devant le grand intérêt de la paix du monde, n'ont plus qu'une importance secondaire. Il est possible que M. Thiers n'ait point fait une part suffisante aux aspirations légitimes des peuples allemands; nous ne nions point qu'il ne montre à l'Italie une sévérité trop querelleuse; mais les esprits justes savent faire la part des embarras particuliers qu'éprouvent chez nous ceux qui ne renoncent point à exprimer leur pensée sur les affaires publiques. Nous sommes bien souvent obligés, pour ménager la susceptibilité de certaines oreilles, de parler à la cantonade, à quelque bouc émissaire qui ne puisse nous rabrouer trop cruellement. Nous avons souvent affaire à des gens de qui l'on pourrait penser :

Le moindre solécisme en parlant vous irrite,  
Mais vous en faites, vous, d'étranges en  
conduite.

Pour nous mettre en règle vis-à-vis d'eux, nous sommes forcés d'imiter

la prudence du bonhomme Chrysale et de dire, en nous détournant vers quelque complaisante Italie :

...C'est à vous que je parle, ma sœur.

Les sévérités de M. Thiers envers l'Italie nous font l'effet de précautions oratoires. Ainsi l'entend la spirituelle Italie, moins pointue et moins grièche que quelques welches trop irritables qui se sont constitués parmi nous ses gardes du corps. De même nous n'hésiterions point à défendre le discours d'Auxerre contre les interprétations impertinentes que de gauche amis en ont données. N'est-ce pas offenser l'empereur que de voir dans son allocution une réplique indirecte au discours de M. Thiers et à la manifestation du corps législatif ? Quand l'empereur veut parler de M. Thiers, les dissensions politiques ne parviennent point à le rendre injuste ; il se fait honneur de lui donner le nom qui lui restera, il l'appelle l'historien national. Son cri de détestation contre les traités de 1815, il ne craint pas de l'emprunter à une exclamation fameuse de M. Thiers lui-même. Quand à ceux qui se sont sentis piqués de jalousie en voyant l'empereur respirer à l'aise au milieu des populations campagnardes et déclarer une sorte de prédilection pour les populations laborieuses des villes et des campagnes, nous les trouvons bien intolérans et bien ombrageux. Le changement d'air est une saine et agréable mesure d'hygiène politique, et il serait cruel de condamner les souverains à la perpétuelle suffocation des cours : d'ailleurs que les jaloux dont nous parlons se rassurent, les populations laborieuses chez qui l'empereur trouve le vraie génie de la France n'auront jamais le monopole des faveurs souveraines.—Ce n'est point à elles

que sont réservés les grandes charges et les grands titres ; c'est dans des rangs qui conservent aussi apparemment le vrai génie français que l'on continuera de recruter des sénateurs et de faire de nouveaux ducs et de nouveaux comtes.

Oublions ces intermèdes et revenons aux choses présentes et prochaines. Où en est à l'heure qu'il est la question de la paix ou de la guerre ? quels sont les progrès que l'on a fait vers la guerre ? quelles sont les chances qui restent à la paix ?

Il faut constater un premier fait : le mouvement vers la guerre a été moins rapide que le sentiment public ne l'avait d'abord appréhendé. Le long silence, la systématique réserve que la politique officielle de la France avait gardés devant le déroulement compliqué des affaires germaniques, avaient eu deux influences à notre avis très fâcheuses, l'une sur le fond même de ces affaires, l'autre sur la disposition des esprits. Nous avons soutenu depuis trois ans que la France eût put exercer une action préventive sur la mauvaise direction politique de l'Allemagne, si, avant tout, ne laissant subsister aucun doute sur le désintéressement de ses motifs, déclarant d'avance qu'elle ne poursuivait aucun avantage égoïste pour elle-même, elle eût exprimé avec netteté, autorité et chaleur son avis sur les questions de droit et les grands intérêts européens qui étaient en jeu au-delà du Rhin. Nous conservons cette opinion, mais nous n'avons pas d'avantage à la justifier, et il serait oiseux maintenant de la soutenir par une polémique rétrospective. Le second effet malheureux de l'inaction et de la taciturnité affectée de la France a été de livrer les esprits sans préparation à la crise qui devait fatalement éclater, et à

laquelle l'Europe est en effet en proie depuis deux mois. Ce défaut de préparation explique l'excessive démoralisation d'esprit public dont nous avons été témoins. L'opinion générale a été réveillée en sursaut par des faits qui, elle l'a cru dans sa violente surprise, lui dérobaient toute puissance sur les événemens futurs. Elle a cru qu'elle se trouvait en face d'un péril immédiat et ténébreux. Elle s'est figuré qu'elle allait assister, il faut dire les choses par leur nom, à l'exécution d'un complot prémédité à son insu, et qui ne se révélait à elle qu'au moment où il n'était plus possible d'en détourner les coups. On a craint que la guerre, non une de ces guerres de principes ou de passions nationales auxquelles les âmes comme les intérêts ont le temps de se préparer, mais une guerre machinée à froid par des ambitions raffinées, allait éclater sur-le-champ. De là cette épouvante désastreuse des intérêts qu'ont subie plus cruellement encore que les autres les nations que la guerre menaçait pas directement, car, plus confiantes dans la paix et plus riches, ces nations étaient plus engagées aussi que les autres dans les opérations financières, industrielles et commerciales.

Ou nous nous trompons fort, ou l'on commence aujourd'hui à revenir de cette surprise et de cet effarement. Grâce à Dieu, les accidens n'ont pas eu jusqu'à présent le pouvoir d'entraîner et d'engager les situations d'une façon fatale et irréparable. Les canons ne sont pas partis tout seuls. On commence à s'apercevoir que le travail de la guerre n'est point aussi avancé que l'on avait été d'abord fondé à l'appréhender. Il reste un coin de terre que la grande marée n'a point envahi, où la raison et l'amour de l'humanité peuvent encore tenir

pied ; il reste surtout du temps, un peu de temps, quelques jours, quelques semaines peut-être. Ce refuge et ce répit ne sont-ils point des ressources providentielles. N'y a-t-il pas dans les cours, dans les cabinets, dans les parlemens, dans les peuples, assez d'hommes de bon sens, de bonne volonté, de cœur viril, pour sauver du naufrage, avec la paix de l'Europe, des milliers d'innocentes vies humaines et l'honneur, le laborieux repos, la prospérité des nations contemporaines ?

Si faible qu'elle soit, cette espérance existe, et il serait lâche d'y renoncer sans lutte. Nous avons eu déjà des maux de la guerre, dans les désastres financiers qui se généralisent en Europe, un affreux avant goût bien fait pour ébranler les plus inertes. Les procédures acceptées par les états qui paraissent les plus impatiens de se battre offrent d'ailleurs des encouragemens positifs à ceux qui ne voudraient pas désespérer de la paix.

La guerre a fait sentir cette fois de la façon la plus dure ses maux avant-coureurs aux peuples européens. Le carnage des valeurs et des capitaux qui sont le travail accumulé de notre génération a précédé la destruction des batailles. L'Italie, l'Autriche, la Prusse elle-même, ont inauguré la période militaire par des proclamations de détresse. C'est une curieuse veillée des armes. L'Italie et l'Autriche se sont hâtées de demander à leurs banques des centaines de millions, en donnant aux billets de ces banques le cours forcé. De tels emprunts sont des emprunts forcés qui déprécient le papier, instrument d'échange, et soumettent à une spoliation obligatoire non-seulement la rente du riche, mais le salaire du pauvre, et l'accroisse-

ment parallèle de la dépréciation du papier-monnaie et de la spoliation subie par la richesse nationale ne peut s'arrêter qu'avec la fin et suivant la fortune de la guerre. Les fonds italiens et les fonds autrichiens ont été frappés d'un avilissement incroyable, et dès le début ces deux états voient tarir absolument pour eux les ressources régulières du crédit. La Prusse avait de meilleures finances ; mais chez elle aussi le crédit se resserre avec violence. Les banques sont forcés d'élever l'escompte à un taux insolite ; l'or s'achète à Berlin à une grosse prime, le roi de Prusse, non par une application libérale des principes économiques, mais en prévoyance des lourdes redevances qu'il faudra payer aux prêteurs, suspend pour un an les lois sur l'usure. D'ailleurs, pour satisfaire ses prétentions, pour avoir une grande armée, pour se faire aussi grosse que le bœuf, la cour de Berlin n'enlève pas seulement à la Prusse ses capitaux, elle lui arrache sa main d'œuvre : pour remplir ses camps, elle fait le vide dans les comptoirs et dans les usines. On ne sait que trop ce que déjà coûte à la France la menace d'une guerre à laquelle nous devons, disait-on, demeurer étrangers : la dépréciation éprouvée par le capital français depuis les bruits de guerre se chiffre par des milliards, sans parler du découragement ruineux que ces perspectives incertaines et troublées ont répandu dans notre commerce et notre industrie. L'Angleterre elle-même ne peut se soustraire à la loi commune. Sa position insulaire peut la protéger contre d'autres attaques, elle ne la défend pas contre la loi de solidarité qui unit dans l'ordre économique tous les peuples riches et producteurs. L'Angleterre s'était installée pour la paix sans limites.

Ses hommes d'affaires avaient multiplié jusqu'à l'abus les sociétés de crédit. D'une part, ces sociétés s'étaient mises à la poursuite de profits décevants et commanditant au dehors toute sorte d'entreprises de travaux publics, d'industrie et de commerce ; de l'autre, elles empruntaient aux grandes banques de dépôts des moyens de crédit qui paraissaient inépuisables. Ce mécanisme des sociétés financières entrées sur les banques de dépôts, à la fois si puissant, si délicat et si téméraire, fonctionne à merveille dans les temps calmes, lorsque les capitaux sont confians, lorsque les valeurs mobilières qui représentent les chances futures des capitaux engagés trouvent à s'échanger facilement contre l'argent comptant. Tout se détraque et tombe en ruine quand l'universel moteur, la confiance, vient à faire défaut. Il est certain que le coup porté à la confiance et qui retentit violemment sur les institutions financières anglaises est venu de l'ébranlement de la paix continentale. Jamais on ne vit dans toute l'Europe avec une semblable simultanéité apparaître dans des proportions aussi vastes la dépendance étroite qui lie l'existence matérielle des sociétés modernes à la bonne conduite de leurs rapports politiques. Cet enseignement sort de la situation présente avec la plus poignante et la plus inexorable autorité. Il montre tout ce qu'il y a de barbare à vouloir, dans notre civilisation moderne, substituer brutalement les procédés destructeurs de la guerre aux fécondes influences de la paix. La leçon est là, sous nos yeux, toute parlante et agissante, et on ne voudrait pas la comprendre, et on n'en profiterait point pour prévenir des maux plus graves, et on la contemplerait d'un regard hébété par la

folie ou la férocité ! Personne parmi ceux qui peuvent quelque chose pour conjurer de tels maux ne sentirait l'aiguillon de la responsabilité et l'élan d'un dévouement humain ! Non, nous ne pouvons le croire.

On a encore le temps de sauver, si l'on veut, la paix de l'Europe. L'Allemagne et l'Italie se couvrent, il est vrai, de soldats. La négociation poursuivie entre la Prusse et l'Autriche sur les armemens est close, et la conclusion, c'est que chacun déclare qu'il n'attaquera point et que tout le monde arme. La Prusse mobilise tous ses corps d'armée ; les états moyens de la confédération réunissent leurs contingens de guerre. L'Autriche a ses deux grandes armées du nord et du sud. Plus de cent mille Italiens ont été réunis avec une promptitude que l'on n'avait point prévue sur la ligne du Pô. Quinze cent mille hommes s'apprentent ainsi dans l'Europe centrale pour la boucherie des combats. Malgré ce que ces mouvemens ont de redoutable, on a encore contre l'imminence d'une conflagration deux garanties dilatoires. Chacun des belligérans en expectative proteste qu'il ne prendra point l'initiative de l'agression, et d'ailleurs aucun ne paraît être réellement prêt encore à commencer les hostilités. L'Italie déclare qu'elle ne avancera point l'explosion de la guerre en Allemagne ; l'Autriche prétend qu'elle ne commettra point la folie d'attaquer les Italiens ; la Prusse soutient qu'elle ne songe qu'à la défensive ; les états moyens d'Allemagne disent qu'ils n'arment que pour faire respecter la loi fédérale. Si l'on prenait au mot ces assurances respectives, la guerre ne devrait jamais commencer. Sans tomber dans cette illusion, il est permis de compter sur un délai causé par l'insuffisance des préparatifs mili-

itaires. Nous croyons bien que, si l'on avait dans tous ces états belliqueux l'aveu sincère des administrations de la guerre, elles conviendraient qu'elles ne sont point prêtes pour l'entrée immédiate en campagne, et qu'elles auraient besoin de deux semaines ou d'un mois pour ouvrir les hostilités. On aurait donc encore le temps de prendre en considération l'état du débat diplomatique entre les futurs belligérans et d'évoquer ce débat devant la politique générale de l'Europe.

Un caractère propre à la crise actuelle, c'est que les menaces muettes, les défis d'attitude ont précédé les discussions publiques et les actes ordinaires de la procédure diplomatique. Le cabinet qui avait pris au début les allures les plus provocatrices, celui qui semblait le plus pressé d'aller en besogne, était le cabinet prussien.

.....

Nous touchons au nœud des difficultés actuelles. Il n'y aurait pas de question austro-prussienne, s'il n'y avait pas une question austro-italienne. Les grands hasards auxquels l'Autriche est exposée, les maux dont souffre déjà l'Europe, les bouleversemens sanglans qui la menacent, ont pour cause manifeste l'antagonisme fatal, inévitable, qui animera l'Italie contre l'Autriche tant que la constitution territoriale de l'Italie ne sera point achevée. Tant que l'Italie et l'Autriche ne pourront pas vivre en sécurité à côté l'une de l'autre, il sera chimérique de compter sur la durée de la paix européenne. Depuis quelque temps, depuis surtout qu'elle se sent menacée au siège même de sa puissance, au cœur de l'Allemagne, par la rivalité plus tracassière et plus entreprenante de la Prusse, il semble que l'Autriche devrait envisager avec plus de sang-froid et de sérénité les

affaires italiennes. Au point de vue le plus étroit, la question pour elle se réduit à ce dilemme : être forte et assurée en Allemagne, ou être faible et sans cesse inquiétée en Allemagne et en Italie. Regardé en face avec une résolution virile, ce dilemme ne devrait pas laisser subsister un instant d'hésitation dans l'esprit des princes de la maison d'Autriche et des hommes d'état autrichiens. La base de la puissance autrichienne est en Allemagne ; la Vénétie n'est pour elle qu'un appendice, qu'une dépendance. Aucun sentiment d'honneur national, aucune tradition historique n'attache l'Autriche à la conservation de la dernière province qui lui reste en Italie. L'importance de la Vénétie ne peut être appréciée qu'au point de vue de l'utilité. Or à cet égard la chose est jugée depuis longtemps. La Vénétie n'apporte aucune force à l'Autriche, et ne lui procure que des éléments de faiblesse ; elle provoque contre elle l'hostilité permanente de l'Italie et écarte d'elle de profitables alliances. L'Autriche pourrait faire le sacrifice de la Vénétie sans dommage pour ses intérêts, car elle y pourrait attacher la condition d'une compensation positive, sans parler de la compensation indirecte qu'elle trouverait dans sa liberté d'action reconquise et dans la force accrue avec laquelle elle pourrait résister en Allemagne aux aspirations immodérées de la Prusse. Au lieu de compromettre sa considération politique, l'acte d'intelligente magnanimité par lequel l'Autriche mettrait fin à ses luttes avec l'Italie lui acquerrait l'estime et la durable reconnaissance de l'Europe éclairée, libérale et vouée aux travaux de la paix.

Si l'Autriche pensait pouvoir accepter en face de cette Europe un échange diplomatique d'expli-

cations et d'idées sur la question vénitienne, un grand et cette fois-ci un heureux coup de théâtre viendrait changer la situation présente. Tous les intérêts européens seraient rassurés, et les chances des rivalités germaniques seraient tournées définitivement en faveur de l'empire autrichien. Le grand et honnête effort qui se tente en ce moment a pour but de produire ce changement pacifique. Nous sommes heureux que notre gouvernement ait consacré à cette tâche la liberté d'action qu'il s'est réservée pendant si longtemps, et qu'il justifie ainsi les assurances données au corps législatif par M. Rouher, ce constant et efficace défenseur que la paix compte dans nos conseils. La France a dans cette tentative le concours de l'Angleterre. Le moyen proposé est un congrès, — non cette fois un congrès théorique évoquant toutes les questions, mais un grand congrès pratique ayant pour objet défini de délibérer sur les trois questions aujourd'hui posées par les faits et les menaces mêmes de guerre : la question des duchés de l'Elbe, celle de la réforme de la confédération germanique, et celle de la Vénétie. La France, l'Angleterre, la Russie, sont d'accord sur l'utilité de cette délibération européenne, et l'on compte sur l'adhésion de l'Italie. Nous ne saurions à ce propos trop recommander aux Italiens la modération dans cette épreuve si délicate, et qui pourrait avoir pour eux un dénouement si heureux et si décisif. Que cette perspective les rende prudents et patients ; qu'ils songent à la responsabilité effrayante qu'ils encourraient, si, par des agressions prématurées, inspirées par une politique perverse, ils rendaient impossible la concession que les grandes puissances occidentales demandent avec une

émotion sympathique et respectueuse à la générosité de l'Autriche et de son souverain. Le voyage récent à Vienne d'un membre de l'ambassade autrichienne en France, M. de Mulinen, a pour objet d'associer l'Autriche à cet essai d'entente pacifique. Le retour très prochain de ce diplomate à Paris nous fixera sur les résolutions autrichiennes. On ne doit pas s'attendre à la résistance de la Prusse. Le gouvernement français, nous l'en louons cordialement, fait tout ce qu'il peut pour assurer le succès de cet effort suprême en faveur de la paix. Ce qui dans les dernières années avait beaucoup contribué à inquiéter les esprits, c'était le nuage qui recouvrait les réserves de la France sur sa liberté d'action; on croyait voir sous ce mystère des arrière-pensées d'agrandissement territorial. La France, si le congrès se réunit, dispersera tous ces doutes par une habile et honnête déclaration d'entier désintéressement.

Nous ne sommes point en mesure de dire quel est le succès réservé à l'espérance de paix que nous venons de signaler. Elle nous permet du moins de clore aujourd'hui nos réflexions sur des perspectives moins obscures et de ne point renoncer à l'illusion de la paix. Il dépend au surplus de l'opinion publique de confirmer par ses manifestations la sollicitude dont témoignent les derniers efforts des gouvernemens neutres. Les véhémentes alarmes manifestées par l'opinion et par les classes financières et commerçantes paraissent d'ailleurs avoir exercé une vive influence sur ces gouvernemens. Il semble que ces derniers jours surtout le cabinet anglais ait mieux compris l'importance de l'enjeu économique que l'Angleterre a dans cette périlleuse partie. Ce ministère est enfin sorti

des grandes préoccupations que lui avait données le bill de réforme. Il s'est contenté modestement de la simple et infinitésimale majorité de cinq voix obtenue pour la seconde lecture du *franchise bill*. Il s'est montré en outre docile aux leçons que lui a données cet immense débat, où il n'a pas été prononcé, dit-on, moins de quatre-vingt onze discours. Le ministère avait couru un péril bien gratuit en se refusant à présenter le bill de la redistribution des sièges en même temps que le bill relatif à la franchise électorale. Aujourd'hui le bill de la redistribution est connu, et par la prudence et la modération de ses dispositions il paraît avoir rallié à l'ensemble de la mesure de réforme la plupart des suffrages. Il est également convenu maintenant, contrairement aux premières prétentions ministérielles, que les deux lois de réforme, qui se complètent l'une l'autre, seront votées simultanément dans le cours de la présente session. Le ministère a ainsi cédé de bonne grâce aux objections qui avaient irrité et grossi à ses dépens l'opposition. Au fond, les conservateurs reconnaissent aujourd'hui qu'en somme la réforme nouvelle ne leur fait courir aucun danger. Sans doute ils présenteront quelques amendemens de détails; ils demanderont par exemple que la rente, qui doit donner dans les comtés la capacité électorale, soit fixée à 20 livres au lieu de 14, comme le propose le plan ministériel. Ces petites dissidences sont insignifiantes et ne compromettront ni le succès de la mesure ni l'existence du cabinet. L'occasion se présente de faire pour un long espace de temps, pour une trentaine d'années suivant toute apparence, le règlement, *the settlement*, comme disent les Anglais, de la question électorale, et de

conclure cet arrangement à l'amiable, pour ainsi dire, en introduisant trois ou quatre cent mille votes populaires dans le corps électoral, sans porter atteinte à l'influence politique de la propriété. D'un ministère tory, l'opinion libérale eût exigé sans doute des conditions plus radicales; d'un cabinet libérale, l'opposition tory obtient un arrangement qui n'est point hostile à ses intérêts. Tout annonce donc que la réforme électorale s'accomplira désormais fort tranquillement, comme une réparation prudente, opportune efficace, destinée à consolider, en les rendant plus modernes, les vieux bâtimens gothiques de la constitution britannique.

M. Gladstone avait ainsi mené à bien la plus grande partie de sa campagne réformiste; il avait présenté son budget avec cette abondance lyrique que la manipulation prestigieuse des chiffres lui inspire; il avait assuré avec ce point d'honneur qui distingue les financiers anglais un ample excédant des recettes sur les dépenses; il avait constaté avec un légitime amour-propre que des rachats continus de consolidés, le plus efficace des amortissemens, ont ramené la dette anglaise au chiffre où elle était avant la guerre de Crimée; il avait annoncé un plan qui doit, en quelques dizaines d'années, diminuer la dette britannique d'un milliard de francs: il avait donc tout lieu de féliciter son pays sur la solidité, l'ordre et la prospérité de ses finances quand a éclaté la grande panique de la Cité. Une vieille et puissante maison de banque venait de suspendre ses paiemens avec un passif de 275 millions de francs; un des plus célèbres et des plus actifs entrepreneurs de travaux publics de notre époque arrêtait ses affaires avec un passif de 100 millions; d'autres établis-

semens de finance ou d'entreprise succombaient en même temps. C'était une déroute générale, aggravée par des défiances folles. Partout le crédit s'arrêtait. Un *run*, comme disent les Anglais, c'est-à-dire des queues de déposans, venait en toute hâte redemander aux banquiers les fonds remboursables à présentation. La vie commerciale de la grande métropole mercantile du monde allait, semblait-il, être frappée d'une subite paralysie. Il ne restait plus à la Banque d'Angleterre, dans les limites de ses statuts, qu'une réserve de 3 millions sterling à émettre en billets. Pour conjurer cette panique universelle, on a eu recours à la magie de la suspension temporaire de l'acte de la Banque, on a permis à la Banque de dépasser de quelques millions sterling la limite statutaire de ses émissions. Cette mesure empirique rétablira sans doute la confiance; mais de bons esprits nient qu'elle fût nécessaire et en conteste la sagesse. Il est certain que la crise de cette année n'a point eu pour cause la rareté des billets de banque. La cause profonde et depuis longtemps prédite du mal a été un mouvement de spéculation tendant à l'excès les ressorts du crédit anglais. Ce qui distingue les procédés du crédit anglais, c'est la dextérité ingénieuse avec laquelle on y économise l'emploi du capitale et du numéraire. Les traits généraux de ce mécanisme ingénieux du crédit sont aisés à expliquer. Une banque se fonde sur un capital déterminé, divisé en actions; elle ne demande à ses actionnaires que le versement d'une fraction minime de l'action. Les actionnaires demeurant responsables pour la totalité du montant de leur souscription, la banque entreprend les affaires sur le pied d'un crédit propor-

tionné à son capital nominal, tandis qu'elle n'a réalisé et ne possède réellement qu'une fraction de ce capital. Le métier de la banque consiste à attirer à elle en dépôts, au moyen de l'allocation d'un intérêt, les fonds roulans du public et à prêter ces fonds à un intérêt plus élevé à l'industrie et au commerce. Dans cette première période, tout va bien, pourvu que la banque ne repartisse les capitaux dont elle a le dépôt qu'en prêts garantis par des valeurs de commerce qui représentent des dettes à échéance prochaine, et qui sont par l'escompte toujours faciles à réaliser. Malheureusement au système florissant des banques de dépôt, on a superposé à profusion dans ces dernières années, à cause des profits que la fièvre de l'agiotage donnait à l'émission de leurs titres, des sociétés financières, véritables banques de commandite et instrumens d'immobilisation des capitaux. Ces sociétés adoptèrent le procédé commode de se donner du crédit par l'importance nominale de leur capital de fondation, dont une faible partie seulement était versée; elles se mirent à créer des entreprises et à les commanditer, et dans leurs besoins d'argent abusèrent du crédit qu'elles trouvaient auprès de certaines banques de dépôt imprudemment dirigées. C'est ainsi qu'une portion du capital de roulement de l'Angleterre a été détournée et engagée dans des immobilisations lointaines, aux colonies, à l'étranger. Lorsque les besoins d'argent sont devenus plus pressans sous l'influence des inquiétudes politiques dont l'Europe est travaillée, le crédit se resserrant et les capitaux immobilisés ne pouvant être dégagés par la vente des titres qui en étaient la représentation, la machine s'est nécessairement

arrêtée. Une immobilisation intempérante de capitaux, déterminée par un mouvement de spéculation irréfléchi, traversée tout à coup par un de ces graves accidens politiques qui ébranlent la confiance générale, voilà la cause palpable de la crise actuelle. La Banque d'Angleterre n'y est pour rien. On ne peut recourir à elle, et elle n'est un instrumens de salut dans le désarroi universel que parce que, sévèrement contenue par la loi politique de son institution, elle n'a point commis et n'a pu commettre les lourdes et funestes fautes qui ont compromis les banques libres. Les institutions de crédit analogues à la Banque d'Angleterre, la Banque de France par exemple, si souvent attaquée parmi nous par les promoteurs des spéculations qui poussent sans relâche à l'immobilisation des capitaux peuvent invoquer en leur faveur l'autorité de cette douloureuse expérience.

Il y avait longtemps qu'on ne parlait plus de l'Espagne. Il y aurait justice aujourd'hui à féliciter le maréchal O'Donnell d'avoir enfin entrepris courageusement de régler la situation financière. Que d'années ont été désastreusement perdues depuis que des conseils sérieux, auxquels nous avons pris nous-mêmes la liberté de nous associer, ont engagé le maréchal O'Donnell durant son précédent ministère et ses éphémères successeurs à entrer dans cette voie ! Le premier ministre d'Espagne a solennellement annoncé l'intention de donner à la catégorie des créanciers frustrés de son pays des compensations équitables et libérales. La nouvelle politique du gouvernement espagnol rouvrira certainement à l'Espagne l'accès des grands marchés européens. Le trésor espagnol a besoin d'argent, et le maréchal O'Donnell a annoncé

l'émission prochaine d'un emprunt considérable. Certes l'Espagne ne pouvait s'adresser au crédit en un plus mauvais moment, et voilà ce qu'on gagne à un si long ajournement des mesures de justice. Cependant il faut tenir compte du meilleur esprit qui anime le gou-

vernement espagnol et du privilège relatif de repos et de sécurité dont l'Espagne jouit et peut tirer grand profit, elle qui ne peut être atteinte et compromise par les commotions qui troublent en ce moment l'Europe centrale.

E. FORCADE.

## CHRONIQUE DU MOIS.

.....  
 Spectacle étrange et curieux contraste ! Tandis que, dans les régions obscures de la fausse science et de la littérature abaissée, des esprits s'éloignent de la vérité religieuse jusqu'à en nier le principe fondamental, dans les églises dissidentes un travail de rapprochement et de retour vers l'unité catholique s'accuse tous les jours davantage.

Ce n'est plus seulement l'Eglise anglicane et le protestantisme français qui sont déchirés par une crise profonde : des dissensions éclatent au sein du calvinisme de Genève, et le rationalisme envahit, aux rives du Léman comme au bord de la Seine, les pasteurs les plus haut placés. Un ministre réputé professeur de théologie à l'Académie de Genève, est en ce moment dénoncé dans les journaux comme substituant le pur philosophisme à la révélation, et les croyants poussent avec effroi le cri de *Caveant consules!*

Nous avons signalé le mouvement religieux qui remue l'Angleterre ; il prend un caractère et une extension qui appellent de plus en plus les regards et qui font espérer avant peu de remarquables résultats.

Déjà au mois de novembre dernier, cent quatre-vingt-dix-huit doyens, chanoines, curés et autres prêtres de l'Eglise protestante avaient engagé à Rome, avec le cardinal Patrizzi, préfet de la congrégation du Saint-Office, une correspondance tendant à établir une sorte d'union entre les Eglises de Rome, d'Orient et d'Angleterre. C'était une utopie, et le cardinal Patrizzi le fit voir avec autant de logique et d'érudition que de charité. Mais si la démarche demeura sans effet, elle n'en accuse pas moins le trouble où s'agitent beaucoup de conscience anglicaines, l'inquiétude qui les poursuit, le désir de repos qu'elles éprouvent.

Depuis, le *Moniteur* a publié une correspondance de Londres très-intéressante et très-significative au même point de vue. Elle montre que si l'Eglise anglicane obéissait à ses seuls instincts, si elle n'était pas retenue par des considérations d'Etat, elle irait irrésistiblement se fondre dans l'unité catholique, prouvant ainsi, malgré elle, qu'en dehors de l'union intime avec un seul chef il ne saurait y avoir que doute et perplexités. Le mouvement a pris

même dans ces derniers temps une telle intensité que l'Etat en a conçu des alarmes, et qu'il est question de le faire intervenir pour ramener par la force le culte national à l'uniformité. Quoi de plus éloquent pour démontrer à ceux qui pourraient en douter encore que la liberté religieuse ne se trouve pas dans le protestantisme anglican ?

Mais laissons parler le *Moniteur* : son récit est instructif.

“ Tandis qu'une partie du clergé et des laïques, dit-il, tend à se rapprocher assez sensiblement des formes du catholicisme, l'autre fraction prétend maintenir, sans aucune espèce de changement, l'organisation instituée au xvii<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à ces derniers temps, ces divergences ne s'étaient en général produites que dans le domaine de la conscience et des débats théologiques. Mais elles ont pris, au point de vue pratique, une certaine consistance, depuis l'introduction de modifications dans le rite et dans la liturgie. Il y a en effet des églises où aujourd'hui le culte est célébré avec des ornements, un cérémonial et des chants qui ne s'écartent pas beaucoup des usages du culte catholique. Il y a même des pasteurs qui prétendent reprendre certaines parties de l'ancienne liturgie abandonnées depuis la séparation, et qui vont jusqu'à demander l'emploi de la langue latine.

“ Les partisans de l'ordre de choses actuel voient avec regret ces tendances, et des mémoires demandant l'établissement d'une commission royale d'enquête et l'intervention du Parlement ont été remis au premier ministre. En même temps, l'archevêque de Cantorbéry a reçu une requête signée de cinq cent huit ecclésiastiques qui sollicitent le primat d'Angleterre et les suffragants d'adopter telles mesures qu'ils jugeront opportunes, “ pour écarter

les pratiques nouvelles et illégales qui se sont introduites, et ramener l'uniformité dans la célébration du service divin tel qu'il est compris par l'Eglise nationale.”

Les choses en sont là. On voit combien il faut que le mouvement soit grave pour que les anglicans réclament contre lui l'intervention officielle et la puissance de l'Etat.

De pareils faits ne pouvaient échapper à l'attention de Rome et à la sollicitude ardente du Souverain Pontife ; aussi viennent-ils d'inspirer à Pie IX une des allocutions les plus belles et les plus touchantes qui soient jamais tombées de ses lèvres vénérables.

Il existait autrefois à Rome une église placée sous l'invocation de S. Thomas de Cantorbéry, et elle était le sanctuaire particulier des anglais dans la ville éternelle comme l'église de Saint-Louis est le temple spécial des Français. Mais depuis la réforme, cette église, comme si elle avait suivi les destinées du catholicisme au pays de Henri VIII, s'était successivement dégradée ; les dons des fidèles n'étaient plus venus la soutenir, et elle avait fini par tomber complètement en ruines. Aujourd'hui, mystérieuse coïncidence ! elle se relève en même temps que la foi dans l'ancienne île des Saints, et le 6 de ce mois, au milieu d'une cérémonie pleine d'éclat, le Pape a solennellement béni la restauration de l'édifice. Tout ce que Rome possède de grands noms et d'étrangers notables était là ; on remarquait au premier rang le roi et la reine de Naples et l'Angleterre était représentée par de nombreux et illustres enfants à cette fête si saisissante pour elle.

Le Saint-Père a été reçu par un prélat anglais. Mgr Talbot, l'un des descendants du célèbre capitaine, et par Mgr Stonore, recteur du Collège Britannique, qui l'ont

conduit processionnellement à son trône, et là Pie IX a prononcé un discours admirable où son âme s'est répandue toute entière.

“ L'Angleterre, s'est-il écrié d'une voix forte et émue, ce pays si fameux par son commerce : l'Angleterre, si louée pour son industrie ; l'Angleterre, dont les provinces, comme les membres épars d'un corps gigantesque, couvrent une partie du globe ; l'Angleterre, cette reine des mers, avait un titre plus beaux qu'ind on l'appelait la terre des Saints, titre aussi supérieur aux autres que l'esprit est supérieur à la matière, que le ciel est supérieur à la terre. Mais ces saints se sont souvenus de leur patrie, et parmi eux, celui pour lequel on relève cette église, Thomas de Cantorbéry, qui, pour s'opposer aux efforts et à l'impunité des grands, ne craignit pas de sacrifier sa liberté et sa vie...”

“ Cependant, il ne suffit pas de rappeler la gloire de S. Thomas ; il faut admirer l'action de Dieu dans les âmes en Angleterre. Ces âmes sont l'étonnement de l'Eglise principale de ce pays, je veux dire de l'Eglise protestante, qui peut répéter avec le prophète : “ D'où me viennent tout à coup tant de fils que je n'ai pas enfantés, car je suis stérile et impuissante à multiplier ?...”

—*Revue d'Economie Chrétienne.*

Et après avoir tracé le tableau rapide de la désolation religieuse au dernier siècle en Angleterre, le Père Commun, ramenant ses yeux sur les faits consolants qui se produisent à cette heure, a terminé ainsi :

“ Voilà que les églises se multiplient ; on voit s'élever des couvents, des missions, des écoles, des hôpitaux, des établissements pieux ; on voit nombre d'âmes privilégiées et armées de toutes les vertus naturelles se convertir à la vraie foi. Ces âmes rentrent dans l'unité, se courbent devant l'autorité, car je dis que si on ne recourt pas à l'autorité de l'Eglise, on s'égare dans des ténèbres toujours plus épaisses ; et l'autorité de l'Eglise est ici, c'est ici qu'il faut les chercher.

“ Je vous salue, sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, dont je suis l'indigne Vicaire, dont je suis le Chef suprême, et je me réjouis de voir vos fils répandus sur tous les points du monde malgré les résistances ennemies ! oh ! Eglise sainte, que sous ton ombre accourent tous ceux qui ne te connaissent pas ! Et toi, Christ, fais que ton esprit les unisse les uns aux autres !”

Que pourrions-nous ajouter à cette scène et à ces paroles, sans courir le risque d'en affaiblir la grandeur touchante et la majestueuse beauté ?

•••

---

## LETTRES DE FLORENCE.

Florence, avril 1866.

Hier, on a eu à la chambre un commencement de discussion sur la question de l'enseignement religieux. M. Civinini, rédacteur du *Diritto* a réclamé, en des termes assez clairs, la répression des abus des séminaires, et il s'est plaint

qu'après la clôture de 80 de ces instituts, le ministre qui a succédé au bon Natoli, M. Berti, n'ait pas continué une œuvre aussi glorieuse. M. Civinini a dit que M. Berti n'a plus les mêmes opinions sur cette matière et qu'il fallait absolument savoir à quels autres principes il

s'inspirait. Enfin, M. Civini i a accusé M. Berti d'avoir rétabli l'enseignement du catéchisme dans les écoles. Après quelques observations fort à propos de M. Ondes Reggio, qui réclamait à son tour la liberté pour le clergé, M. Berti a dû répondre, et il l'a fait dans des termes assez clairs. Il a dit en commençant qu'il lui était impossible de fermer des établissements destinés à répandre l'instruction en Italie, qui "en a tant besoin". Il croit que le sentiment religieux ne peut nuire ni à la science ni à la liberté. Des conditions de fait seulement l'ont amené à fermer quelques séminaires. Il accepte dans les séminaires "une minorité," qui préfère ce genre d'instruction, et il les respecte, tant qu'ils ne violent pas la loi. Les séminaires sont tenus de se soumettre à l'inspection gouvernementale. Sous son administration, la loi a été toujours observée. Le Piémont, l'Émilie, la Sicile, la Lombardie, à très peu d'exceptions près, et aussi la Toscane et l'Ombrie ont accepté dans les séminaires l'inspection universitaire. On ne peut pas former une jeunesse à volonté. Ce n'est pas l'air d'un institut, mais celui de toute la société qui doit donner la règle. Le comte de Cavour, il y a quinze ans, disait à la Chambre subalpine qu'il faut laisser aux évêques le soin de donner dans leurs séminaires l'instruction qu'ils jugent à propos, sauf à en donner une meilleure dans les écoles laïques. La réaction ne s'enseigne pas aux jeunes gens, et on ne convertit pas les prêtres par la violence. Avec dix-sept millions d'analphabètes, il ne faut pas penser à fermer des instituts qu'il faudrait aussitôt remplacer par d'autres. Tel est à peu près le résumé du discours de M. Berti, qui a dû s'escrier comme il a pu contre les

coups que lui portait la gauche par l'organe de M. Civinini.

J'ai pu examiner à mon aise la physionomie de la chambre pendant que le ministre Berti parlait ; mais, hélas ! quoique la chambre fut en très petit nombre, la majorité n'était pas pour lui. On avait l'air de le tolérer et de le plaindre. Excepté M. O. Reggio et M. Cantù, le reste s'associait aux inconvenances du rédacteur du *Diritto*, et ce qui est plus douloureux encore, parmi les collègues de M. Berti, il y en avait qui ne partageaient pas ses opinions, si pauvres et si craintives qu'elles fussent. Voyez à quelle hauteur de courage on est arrivé ! Le pauvre M. Berti ne faisait pourtant que demander grâce aux démolisseurs, s'abritant sous l'autorité de feu le comte de Cavour. Mais cette autorité même n'a plus de prestige pour le parlement de Florence. Une chose très remarquable est celle-ci : M. Berti, pour défendre sa thèse, a eu recours à l'économie ; il a dit que les rentes des séminaires qu'on a fermés ne va pas au-delà de 50,000 fr., et que les communes ont dû y ajouter plus du double pour ouvrir des écoles communales. Cette raison que le ministre s'était réservée pour la dernière, n'a pas fait plus d'impression sur la chambre que les précédentes, et la discussion qui devait être close hier, va continuer aujourd'hui.

Maintenant il faut que les deux camps arment leurs champions. M. Berti a touché au fond même de la question, et il a risqué peut-être le peu de crédit dont il jouissait. Au reste il n'y a guère lieu qu'à l'exercice de ce tournoi.

Les bureaux ne se sont pas encore mis d'accord sur la faculté illimitée demandée par le ministre pour l'exercice du budget. La majorité repousse cette propo-

sition, et ne voudrait accorder que deux mois, ainsi qu'on l'a fait jusqu'ici. La discussion pourtant n'aura lieu que lundi ou mardi.

Le diapason de la guerre a baissé, comme les fonds, de plusieurs points. Maintenant on se rabat sur le congrès.

Florence, avril, 1866.

On veut paraître alarmé des précautions que prend l'Autriche dans la Vénétie, et hier ces alarmes étaient vraiment sérieuses, parce que les impatientes de ces pays avaient fait parvenir à Florence des nouvelles d'une grande portée. Ils ont prévenu le gouvernement qu'une bande de volontaires s'étaient montrée dans les environs de Rovigo, et que les troupes autrichiennes avaient eu un engagement avec elles. Plus tard on répandit la nouvelle que des troupes allaient se concentrer le long du Pô et que même les équipages de ponts étaient prêts dans plusieurs endroits de ce fleuve, à l'effet surtout de s'ouvrir un passage à travers les duchés de Parme et de Modène. Une visite que le général Cialdini a faite au prince Amédée, qui réside à Parme et qui est encore retenu chez lui par les conséquences de sa chute, a encore échauffé davantage les têtes, et on a dit que dans deux ou trois jours on aurait affaire aux Autrichiens.

Toutes les lettres et les dépêches qui arrivent de la Vénétie, sont marquées au même coin. On cherche par tous les moyens à exciter le gouvernement et à le précipiter à la guerre. Je sais de très bonne source que des aides de camp de Garibaldi sont en ce moment en quête d'une occasion pour tenter le premier coup. C'est peut-être la présence de quelques

agents garibaldiens dans les environs de Rovigo qui a fait croire hier à une attaque des volontaires contre les soldats en garnison dans cette ville.

Ce bruit, répandu hier par les journaux, a été démenti, non pas par les journaux mêmes, mais par un télégramme venant de Vienne. Toutefois, je ne serais pas surpris si dans quelques jours on annonçait que les garibaldiens ont franchi quelque part la frontière. Les allées et venues entre les *hommes d'action* sont fréquentes, et on ne le cache à personne. Garibaldi aurait fait connaître son intention de se *mouvoir* au premier moment, mais, dans aucun cas, il ne se rangerait sous les drapeaux du général La Marmora. Croyez-moi, l'excitation ici est très grande et le pire, c'est que le gouvernement ne se sent pas la force de la maîtriser. Il pourrait donc en sortir quelque résolution forcée et violente qui engagerait l'armée italienne. Le parlement n'est plus un contrepoids, parce que l'opposition cesserait peut-être de chicaner le général La Marmora s'il se laissait entraîner. On regarde vers la France, et de ce côté les encouragements se font attendre. Il est vrai que le prince Napoléon fait ses *tournées artistiques dans les environs* de Naples, et qu'il ne paraît pas disposé à *quitter* bientôt l'Italie; mais ses conseils sont paralysés ou contrôlés par une *autorité* qui réside à Florence et qui ne prend pas ses inspirations.

La position est très tendue, tout le monde le voit; mais jusqu'ici on n'a pas rappelé les soldats en congé. Peut-être on aura aujourd'hui quelques explications à la Chambre où l'on discute l'autorisation du budget provisoire.

---

## CORRESPONDANCE DE NAPLES.

---

NAPLES, avril 1866.

La plus grande agitation règne en ce moment-ci parmi les étudiants de Naples, au sujet du nouveau règlement des examens. Les professeurs ont été sifflés, hués ; on les a poursuivis dans la rue à coups de pierres, et on a cassé les vitres de leurs maisons. Les sergents de ville ainsi que les gendarmes ont été accueillis de même et plusieurs ont reçu de graves blessures.

De nombreuses arrestations ont été faites la nuit passée, et les parents ayant pris fait et cause pour les étudiants, il s'en suit que l'agitation va toujours croissant et prend des proportions inattendues. Le recteur de l'Université, M. Scacchi, particulièrement menacé, a jugé prudent de battre en retraite et donnera probablement sa démission. Bientôt la ville de Naples ne possédera plus aucune autorité, administratives ou autres. Des scènes du même genre se sont produites à l'hôpital de *Gesù e Maria*, où le colonel et tous les officiers de la cinquième légion se sont établis pour empêcher le renouvellement des faits qui se sont succédé ces jours-ci.

Du reste, pour une cause ou pour une autre, le mécontentement se fait jour sur tous les points de l'Italie à la fois. A Barletta, les esprits sont loin d'être calmés. A Rimini, la population et l'armée en sont venues aux mains, et cet antagonisme inspire la plus grande crainte au gouvernement. La cause

première a été évidemment un prétexte, car sans cela le fait serait resté isolé, et une grande partie de la population n'aurait pas pris part à la lutte. Là aussi les esprits sont en grande surexcitation, et le sang coulera encore si les précautions les plus minutieuses ne sont pas immédiatement prises.

A Kivarolo di Bozzolo, plus de quatre cents personnes se sont portées en grand tumulte à la maison d'un certain Gerelli, affilié à la société de propagande protestante, et qui journellement insulte les catholiques. Tout s'est borné pour le moment à des cris et des menaces, mais l'exaspération des catholiques, poussés à bout, donne les plus grandes craintes aux autorités de Rivarolo.

A Jerzu (Sardaigne), " le peuple s'est soulevé en masse", selon l'expression même du syndic de Jerzu, M. Giovanni Ferri.

Le motif qui a donné lieu à ce soulèvement n'est pas bien connu, mais on croit généralement que le mouvement a eu pour cause le paiement des impôts. Quoi qu'il en soit, les carabiniers ont fait des arrestations toute la nuit. Le lendemain, le peuple réclama les prisonniers.

Les agents de l'autorité ont été obligés de se barricader en lieu sûr et l'ordre n'a été rétabli que par l'arrivée de 300 baïonnettes que l'autorité a aussitôt demandées télégraphiquement. La force et toujours la force, voilà le moyen, le seul moyen pour les Piémontais

d'établir leur autorité. Il va sans dire que toutes les gardes nationales de ces différents pays insurgés, sont dissoutes.

Après cela, faites la guerre ! Aussi faut-il voir avec quel ensemble les journaux du Nord ont fait volte-face et ont remis leur plume de guerre au repos ! L'arrivée du prince Napoléon à Florence a été le signal du changement opéré sur toute la ligne, et cela a été un curieux spectacle pour qui l'a vu de près que tout ce grand tumulte, ce grand fracas guerrier tombant dans l'eau à un signe parti évidemment de Paris.

Mais si le nord est docile, le midi l'est moins. Nos journaux méridionaux sont toujours à la guerre. Le mouvement est donné, il ne s'arrêtera pas de si tôt. A part la *Patria*, journal du gouvernement, et deux ou trois autres feuilles qui se traînent à la remorque du journal officieux, tous les journaux plaisaient le *Moniteur* florentin, qui s'efforce de démentir tout ce qu'il disait les jours passés. "Ce n'est pas à nous, s'écrient-ils, que l'on fera croire que c'est par hasard que le général Govone était à Berlin pendant que le général Schirmacker, aide de camp de S. M. le roi de Prusse, était à Florence ; que les officiers en congé sont rappelés, etc., etc. Nous ne croyons pas à de telles coïncidences."

Aussi continuent-ils à annoncer imperturbablement les préparatifs de guerre de Florence. C'est ainsi que des matériaux de toute sorte sont continuellement transportés d'Alexandrie à Bologne ; que les généraux se sont réunis à Florence à coup sûr pour une autre raison que celle donnée par les journaux officieux ; que tous les bâtiments de transport ont reçu l'ordre de se

tenir prêts à embarquer des troupes, etc., etc.

Il est de fait que la "*Ville-de-Gènes*" le plus grand transport de l'Italie, est armée précipitamment ainsi que le *Rosolino*, le *Pilo* et les autres. "*La Ville-de-Gènes*" peut transporter 3,000 hommes en un seul voyage.

D'autre part, deux autres régiments, le 27<sup>me</sup> et 22<sup>me</sup> d'infanterie, viennent accroître la garnison de Naples. On concentre les troupes sur les points où leur embarquement est facile, ainsi que leur transport en chemin de fer, et la frégate cuirassée *Palestro*, qui vient d'arriver de France, s'arme de façon à être prête en quinze jours.

Le *Pungolo* d'hier soir annonce que Victor-Émmanuel est en correspondance suivie avec Garibaldi depuis quelque temps, et ce journal persiste à annoncer également une guerre prochaine. Je ne sais ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces bruits, propagés par le *Pungolo*, mais je puis vous certifier qu'un grand mouvement règne ici parmi les anciens volontaires garibaldiens. Ce sont eux qui ont sifflé Rattazzi à Saint-Charles, et ils s'occupent maintenant à recruter des volontaires pour leur légion. A l'appui de ce que j'avance, je vous transcris ici les lignes suivantes, prises dans l'*Indépendante*, journal bien informé des affaires de Garibaldi, et qui porte en tête de chaque numéro cette phrase caractéristique :

"Le journal que va fonder mon ami Dumas portera le beau titre d'*Indépendant*, et il méritera d'autant mieux ce titre qu'il frappera sur moi tout le premier, si jamais je m'écarte de mes devoirs d'enfant du peuple et de soldat humanitaire."—GARIBALDI.

On lit dans l'*Indépendante* :—  
"Depuis quelques jours nous

étions informés qu'on faisait à Naples des enrôlements pour le compte et au nom de Garibaldi en vue de la prochaine guerre avec l'Autriche. Nous étions informés que ces enrôlements se faisaient surtout parmi les émigrés vénitiens et romains. Nous n'avons d'abord pas cru devoir en parler, afin de ne pas jeter l'alarme, que les événements auraient pu plus tard démentir. Mais puisque le correspondant napolitain de l'*Opinione* a cru devoir nier de tels faits, nous croyons devoir avertir le gouvernement que ces enrôlements ont lieu. Nous l'avertissons, dans le cas où tout cela serait fait à son insu ou contre sa volonté, que ceux que cela regarde fassent en sorte de ne pas renouveler une équivoque qui nous reconduise à un second Aspromonte."

Cette note a tout l'air d'avoir été rédigée à Caprera.

Quoi qu'il en soit, il est certain que ces enrôlements se font, et qu'une fois formée la "légion" voudra faire parler d'elle. Se dirigera-t-elle vers Venise, vers Rome ? *Vedremo*. Mais les unitaires redoublent d'invectives contre le Pape et François II. Depuis quelque temps plusieurs journaux, le *Pungolo*, entre autres, publient des correspondances soi-disant datées du palais Farnèse, où sont insultés d'une façon grossière, et sans le moindre esprit, la famille royale et ceux qui l'ont suivie dans l'exil. MM. Ullua, de Spagnolis, Ruiz, etc., etc..., sont particulièrement cités et vilipendés. De pareilles injures, parties de pareille plume, sont des éloges enviés par tous les hommes de cœur. Et c'est l'honneur des Deux-Siciles que ces fidèles au malheur qui font une seconde patrie autour de notre roi malheureux.

Si on ne prend pas la plume

pour les louer, du moins qu'on laisse accomplir leur tâche de dévouement en silence et sans joindre à l'exil la basse injure. C'est là de la lâcheté, et les honnêtes gens de tous les partis en sont révoltés.

Au milieu de cette pétaudière, le prince Napoléon, arrivé ici depuis quelques jours, semble beaucoup observer et peu parler. Je l'ai rencontré plusieurs fois seul, dans un fiacre plus que modeste, parcourant notre ville, qu'il trouvera certainement changée à son désavantage. C'est ainsi qu'il pourra se rendre compte de la misère de notre peuple et du *malgoverno*.

On paraît assez ennuyé dans les régions officielles de cette manière de faire. Ce n'est pas ainsi qu'a voyagé M. de Persigny ; aussi lui a-t-on fait voir et croire ce qu'on a voulu. Avec la façon d'agir du prince Napoléon, la chose est plus difficile. Nous aimons à croire que le prince, véridique avant tout, saura proclamer, au besoin, l'état de mécontentement dans lequel se trouvent, avec juste raison, les Napolitains.

Le soir de l'arrivée du prince, il y avait bal à la cour. Bal pitoyable, où quelques grands noms seuls se trouvaient mêlés aux gardes nationaux en uniforme et aux militaires.

Par l'ensemble et les décorations des salles, on aurait pu se croire au milieu d'une fête donnée dans une caserne. Deux salons avaient été changés en tabagie, puis trois, puis quatre, si bien que malgré les portes ouvertes sur la grande terrasse, l'odeur du cigare pénétrait partout. Le salon d'Hercule avait été disposé pour les danses et les polkas et mazurkas y étaient dansées par une vingtaine de personnes.

Le prince Humbert, en uni-

forme de général, portait le grand cordon de la Légion d'honneur. Il a fait plusieurs fois le tour des salons. Quand il entrait, on ne se levait seulement pas, tant les plus élémentaires notions de politesse paraissaient inconnues aux personnes qui ornaient ces salles, autrefois le rendez-vous de la plus haute société d'Europe.

M. et Mme. Rattazzi étaient au bal et ont beaucoup été remarqués. Mme. Rattazzi (Bonaparte-Wyse) n'a pas pris part aux danses et s'est contentée de promener au bras de son mari.

Le prince Napoléon y est resté fort peu et s'en est ensuite retourné à bord de son yacht passer la nuit. A deux heures et demie, le prince Humbert s'est retiré ; et, avec lui, les quelques noms aristocratiques qui se trouvaient fourvoyés dans ce bal qu'on aurait mieux fait de ne pas donner dans un moment où les gros sous des soldats sont réclamés pour le *consorzio*, et où l'on invite les théâtres grands et petits à donner des représentations au bénéfice de l'Italie.

—L'Union.

## CHRONIQUE

ET

### BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Many years of happy days befall ye.

(SHAKSPEARE, *Richard II*, acte Ier, 00. 1.)

An honest chronieler as Griffith.

(SHAKSPEARE, *Henri VIII*, acte IV, sc. II.)

Il est charmant, comme dit encore Shakspeare, d'être soi-même sa propre trompette et sa propre chronique, *his own trumpet, his own chronicle* (*Troile et Cressid*). Qu'il soit donc permis aux chroniqueurs de se féliciter de la place qu'il ont prise peu à peu dans la presse. Soit au rez-de-chaussée du journal (le *feuilleton*), soit au premier étage, en tête de la feuille, sous la rubrique de *Paris*, soit à la colonne des *variétés*, un chroniqueur

a la parole au moins une fois la semaine, quand il ne l'a pas tous les jours. Dans les gazettes politiques, jouissant de toutes les libertés du cautionnement, il peut parler de tout et d'autres choses encore, comme le fameux Pic de la Mirandole, tour à tour aussi sérieux qu'un professeur en bonnet carré, ou chargé d'égayer l'abonné, comme l'ancien fou de cour était chargé d'égayer le prince. Rédacteurs indispensables dans la plus

grave des feuilles périodiques, les chroniqueurs, qui seuls entre tous les collaborateurs de la pensée collective, n'éludent jamais la loi des signatures, viennent de prouver d'une manière plus éclatante encore l'indépendance de leur personnalité, par la fondation d'un journal, *l'Événement*, qui n'a que des chroniqueurs pour remplir ses quatre pages, un journal qui exclut les hommes d'État et les publicistes ; un journal qui remplace l'économie politique, l'économie sociale, et même les annonces, par des chroniques, des anecdotes, et, ce qu'il y a de plus piquant, par la citation consciencieuse de tous les traits d'esprit ou de paragraphes amusants échappés par hasard à la presse patentée et cautionnée. Un tirage de soixante mille a prouvé l'excellence de cette idée et l'importance des chroniqueurs...

La grande presse politique, déjà battue en brèche par *le Petit Moniteur* et *le Petit Journal*, a imité le Théâtre-Français, qui, lorsqu'un vide a lieu dans son personnel, va chercher de nouveaux héritiers de Molière, au Gymnase, au Vaudeville, aux Variétés ! La grande presse a compris qu'un seul chroniqueur ne lui suffirait plus. Quelques-uns de nos confrères du *Figaro*, du *Charivari*, de *l'Entr'Acte*, etc., ont reçu des propositions superbes des autocrates du journalisme. C'est là un des éléments de révolution pour la presse, dont il n'est pas parlé dans le volume de M. A. Fremy, auquel notre chronique de décembre consacrait un paragraphe qu'aucun grand journal n'a cité, excepté en Italie.

S'il est un vide difficile à combler rue Richelieu, c'est celui que laisse Provost. Nous ne dirons pas avec le Don Juan de Byron :

The days of comedy are gone, alas !  
When Congreve's fool vied with Moliere's  
bête.

mais ceux qui se rappellent les débuts de Provost et les longues années d'étude qu'il lui fallut pour devenir ce qu'il était à sa mort, peuvent bien craindre de ne plus être là pour applaudir celui qui jouera un jour comme lui les Gérontes de l'ancienne comédie et quelques-uns des types de la comédie moderne. Elève du Conservatoire, Provost se trompa naturellement sur sa vocation à une époque où auteurs et acteurs estimaient également que la tragédie était un genre bien supérieur à la comédie. Casimir Delavigne aurait cru, lui aussi, trahir sa muse, s'il avait débuté par *l'École des vieillards* et *Don Juan d'Autriche*, plutôt que par *les Vêpres siciliennes* et *le Paria*. Provost était lettré ; il aimait à déclamer les beaux vers ; il sentait en lui le feu sacré, et il conserva toujours le culte du grand et du beau, alors même qu'il eut rejeté loin de lui la toge classique pour les *manteaux* et l'habit bourgeois ; il est resté professeur d'élocution, même en débitant de la prose, à plus forte raison quand il scandait les vers de Molière. Ce n'était pas non plus l'acteur d'un seul rôle ; dans le vieux répertoire, son respect de la tradition lui interdisait d'innover, mais ne l'empêchait pas d'être lui-même, sous le costume de ses prédécesseurs, en trouvant des nuances délicates et fines ou en passionnant l'expression de son rôle écrit par la verve du débit, le jeu de physionomie et l'accent plus ou moins animé. Si, dans le vieux répertoire, il devait une partie de son talent à cette tradition sacrée pour lui, il s'est montré original d'une autre manière dans la création des personnages variés dont il a fait à son tour des modèles. Grâce à lui, M. Poirier n'était-il pas un bourgeois aussi comique à côté de son gendre, que Georges Dandin à côté de son

beau-père ? Le banquier des *Effrontés*, M. le préfet de *Bataille de dames*, le marquis du *Droit de conquête*, le *bonhomme Jadis*, et dix autres individualités fines, plaisantes ou naïves, ne sont-ils pas des figures-type dont le masque, le costume et le caractère distinctif ont été imposés par Provost à une nouvelle tradition ?

M. Ed. Thierry, l'administrateur de la Comédie française, a parfaitement apprécié, au bord de sa tombe, le talent du grand artiste et les qualités de l'homme privé ; car Provost ne mérita pas moins ses amis que ses admirateurs. C'est un double exemple qu'il laisse à son jeune fils, et il était juste qu'on admit celui-ci au nombre des sociétaires du théâtre, quand il est bien connu que le père, affaibli par une grave maladie, aurait depuis dix ans quitté la scène, s'il n'avait voulu conquérir par ses services cette admission que quelques-uns ont critiquée comme anticipée.

.....

Le cri : *Sauvons le Luxembourg !* a trouvé des échos jusqu'à Brest. Ce n'est pas seulement M. de Laprade qui a traduit en vers la pétition de notre ami l'avocat Joanne. Mme. Penquer, muse bretonne, en a publié aussi une gracieuse paraphrase dans les journaux de la localité : Velléda répondant par une élégie druidique à une idylle parisienne de Segrais. Mais, nouvel incident, une contre-pétition menace le quartier d'une guerre civile. Ce qui nous rassure pour le Luxembourg, c'est qu'on croit M. le baron Haussmann très-indifférent à la transformation du jardin sénatorial en voie carrossable. Ce n'est pas une pétition en prose et en vers qui arrêterait l'édile souverain de la Seine. Ce n'est pas lui non plus à qui on peut reprocher d'être

l'ennemi des sylvains et des hamadryades, quand Lutèce lui doit des squares-jardins plus beaux que ceux de Londres. Nous allons transmettre à M. le préfet un compliment qui ne lui déplaira peut-être pas, même après tous ceux qu'il a dû recevoir, le jour de l'an, dans ses salons de réception. Le boulevard qui porte son nom nous fait l'honneur de vouloir passer devant nos bureaux. Ah ! si nous avions la chance d'être exproprié... et indemnisé !

Le *Times*, cet oracle de l'opinion en Angleterre, établit entre les deux métropoles un contraste tout à l'avantage de la nôtre. "Londres, dit-il, est plus grand et plus riche que Paris, mais Londres manque de tout ce qui fait de Paris une ville à la fois de plaisir et d'affaires. On ne circule à Londres qu'avec tous les retards et tous les dangers d'une contrée sauvage. L'année dernière 232 individus ont été écrasés dans les rues de Londres, et la moyenne des tués et blessés est, sans exagération, de 1,000 ! Les accidents de chemins de fer n'approchent pas de ce chiffre." Le *Times* cite ensuite tous les embellissements de Paris, les beaux édifices, les rues élargies et les rues nouvelles, les quais, les places, les jardins, etc. ; enfin, passant à la question financière, il demande à la municipalité de Londres ce qu'elle pense du dernier budget du baron Haussmann, par lequel il est démontré que tous les embellissements et les établissements utiles de Paris produisent une recette supérieure à la dépense. Il les compare à ces travaux d'irrigation dans l'Inde qui remplissent le trésor en fertilisant le sol. Le *Times* prend à partie non-seulement la municipalité de Londres, mais encore M. Gladstone lui-même, si fier de son dernier budget ; il l'engage à demander à M. le préfet de la Seine

ce secret d'un impôt municipal qui est une source de revenu. " *We wish our authorities would take a leaf out of the french book and give us our metropolitan improvements on these pleasant terms.....*

Nous désirons que nos autorités empruntent un feuillet du livre français et nous procurent nos améliorations municipales à ces agréables conditions !" A. P.

—Revue Britannique.

## LETTRE

### D'UN ROMANCIER À UN SÉMINARISTE.

Une feuille de province a récemment publié une lettre adressée, il y a déjà plusieurs années, par M. Jules Janin à un jeune séminariste du diocèse d'Évreux qui, portant le même nom que lui, avait imaginé de lui écrire quelques lignes de prose, dans lesquelles il donnait un libre cours à son admiration pour le critique du *Journal des Débats*. La fantaisie était au moins singulière. On va voir comment elle fut accueillie par M. J. Janin, qui répondit à son homonyme par la lettre suivante, dans laquelle se trouve, nous devons le dire, autant d'esprit que de bon goût.

*A M. Constant Janin, étudiant en philosophie au grand séminaire d'Évreux.*

" Mon cher cousin, — puisque vous le voulez, je ne demande pas mieux, — que va dire monsieur votre régent, s'il vient à savoir que vous vous êtes mis en correspondance avec un faiseur de romans comme moi ?

" Vous avez beau dire que je ne suis peut-être pas aussi noir que j'en ai l'air. Quoi ! l'auteur de tant d'œuvres licencieuses, lui écrire du fond d'un séminaire ! C'est un grand péché peut-être !

" Eh bien ! non, ce n'est point un péché, car un écrivain de romans vous donnera les meilleurs conseils, des conseils tout paternels. Je veux dire que la vie est chose grave et sérieuse, que la jeunesse passe vite et qu'il la faut employer non pas à admirer des écrivains futiles, comme moi, mais à étudier les maîtres de la pensée et de la conscience, les grands orateurs de l'Orient et de l'Occident, saint Augustin et saint Jérôme, saint Grégoire et saint Ambroise, saint Jean Chrysostome surtout, de Maistre et Bossuet.

" Lisez Bossuet. Voilà un maître, voilà un homme qui a créé la langue française ; il appartient au siècle d'Homère aussi bien qu'au siècle de Louis XIV. Lisez-le ! Ses sermons sont peut-être les chefs-d'œuvre de l'éloquence humaine. Son *Histoire des Variations* a rendu autant de services à la religion catholique que les épîtres de saint Paul, le grand organisateur. Je ne connais rien de plus touchant dans aucun livre que les *Oraisons funèbres* de Bossuet. Avez-vous lu ses lettres ? Tout l'ensemble du catholicisme se trouve dans ces papiers détachés, adressés au hasard à quiconque avait besoin de cette féconde et nerveuse parole.

“Voilà, mon cher enfant, voilà vos maîtres ! Voilà ceux qu'il faut aimer, admirer, applaudir, étudier la nuit et le jour ! Voilà où se trouve la solide nourriture des jeunes esprits, et non pas, Dieu merci, dans les misérables et ennuyeuses futilités qui s'écrivent de nos jours.

“Que's livres ! Si vous saviez quels abominables corrompeurs du bon goût, des bonnes mœurs, de la civilisation, de la langue, de la belle langue française par laquelle toute l'Europe nous était soumise bien plus que par les armes de l'empereur Napoléon ! Rappelez-vous ce que vous avez lu : tout ce qui vient des œuvres de ce siècle n'est que fumée, bonne tout au plus à obscurcir les intelligences honnêtes. Toute cette écritasserie qui vous paraît belle, vue de loin, si vous pouviez en pénétrer les tristes mystères, vous porterait à la tête et au cœur. Ce ne sont que trompeuses vanités, pauvretés, mensonges de tout genre ; et quand vous les aurez lus, rien ne vous restera, sinon un profond dégoût, un douloureux ennui, un grand mépris de vous-même et des autres.

“Prenez donc bien garde de tomber dans ces abîmes, imprudent que vous êtes ! Ne lisez ni moi, ni les autres ! Ne lisez pas un livre de ce siècle : je n'en connais pas deux qui méritent les regards honnêtes d'un brave jeune homme qui a conservé la piété, la pudeur, les chastes enivrants de ses dix-huit ans.

“Allons ! point de lâcheté : revenez à la forte et si vive nourriture de Bossuet, Fénelon et Massillon, son frère dans l'art de rendre aimables les sévérités mêmes de l'Évangile. Rappelez-vous les beaux livres du xvii<sup>e</sup> siècle et les belles paroles du siècle suivant, ou bien remontez dans les critiques de la science chrétienne. Ce seront là des auteurs utiles et sûrs, ce seront là des études remplies de douces

promesses, ainsi vous arriverez à être un homme, un homme éloquent, austère et dévoué.

“Vous avez choisi une belle et sainte profession, belle et sainte entre toutes. Soyez-en digne. Ne rougissez pas de votre habit : avec cet habit-là ont été civilisées les nations modernes. Au contraire, obéissez à votre vocation, marchez bien droit dans votre sentier, la tête haute, et quand par hasard vous trouverez que la nuit est épaisse, que le chemin est couvert de ronces et d'épines, que la colonne lumineuse, c'est-à-dire notre conscience, est tournée de son côté nuageux, rappelez-vous ce que dit un ancien livre de philosophie, que je lisais dans ma jeunesse :

Haud facilem voluit Pater ipse colendi  
Esse viam, curis acuens mortalia corda

“Donc, encore une fois, méfiez-vous du faux enthousiasme, méfiez-vous des fausses tristesses, méfiez-vous des études mal faites. Ayez confiance dans vos guides naturels, qui sont encore les meilleurs amis que vous puissiez rencontrer en votre chemin. N'allez pas, dans un moment de caprice ou de mauvaise humeur, vous adresser tête baissée, au premier venu dont vous aurez lu le nom dans un journal. L'imagination est une belle chose, sans doute, mais il faut avant tout l'amortir, la dominer, l'écraser tant qu'on le peut.

“Voilà ce que je voulais dire, et aussi ce que votre lettre m'a fourni : une preuve d'un esprit peu obéissant, mais d'un cœur honnête. Elle est bien honorable pour moi, qui suis bien heureux d'inspirer de temps à autres de tels sentiments.

“Enfin, elle m'a donné l'occasion de vous faire une homélie polie comme bien loyale, dont j'espère que vous profiterez.

“JULES JANIN.”

## DISCOURS DE M. THIERS

AU CORPS LEGISLATIF SUR LA QUESTION ALLEMANDE.

*Séance du 3 Mai, 1866.*

M. THIERS.—Messieurs, vous venez d'entendre le langage grave, solennel, élevé, de M. le ministre d'Etat. Vous l'avez applaudi, je l'approuve : mais les résultats obtenus jusqu'ici ont-ils été à la hauteur de ce langage ?

Si la chambre partage l'opinion de M. le ministre d'Etat, si elle juge qu'un débat sur un pareil sujet peut avoir de graves inconvénients pour le pays, quoique j'en juge autrement, je m'inclinerai devant l'autorité de la Chambre, car je ne veux rien faire ici que selon son assentiment le plus formel. Mais si elle m'autorise à parler, je le ferai, et peut-être reconnaîtra-t-elle qu'il y avait quelque utilité à le faire. (Plusieurs voix : Parlez ! parlez !)

Quant à moi, je ne crois pas que le rôle de cette Assemblée puisse être passif. Si elle approuve la politique qu'elle entrevoit, il faut qu'elle le dise ; si elle ne l'approuvait pas, il faudrait encore qu'elle le dit. Si d'ailleurs, même en l'approuvant,—et c'est ce qui m'arrive à moi-même,—la Chambre désirait qu'elle fût plus prononcée, plus active, dans le sens de la paix, il serait bon qu'on s'expliquât. C'est ce que je vais faire, si la Chambre y consent (Oui ! oui !)

Je viens défendre devant vous

une chose sainte et sacrée, le droit, aujourd'hui odieusement violé, le droit, sans lequel aucune nation ne peut vivre en repos, le droit qui fait non seulement la sécurité, mais aussi la dignité et la moralité des nations ; le droit, sans lequel l'Europe serait bientôt une Asie vouée aux entreprises du plus fort. (Marques d'approbation.)

Je viens défendre aussi la paix, nécessaire à tous les peuples, nécessaire non-seulement à leur liberté, mais encore aujourd'hui à leur solvabilité, car tous sont engagés dans d'immenses entreprises dont l'interruption serait désastreuse ; la paix nécessaire à leur développement moral, à la solution tranquille et paisible de ces immenses questions sociales et politiques soulevées aujourd'hui entre tous les gouvernements et toutes les nations. Il sera peut-être utile qu'une voix, si modeste qu'elle soit, se fasse entendre en faveur de ces grands intérêts : le droit et la paix. (Parlez ! Très-bien ?)

Il faut remonter à l'origine de la situation actuelle, il faut expliquer comment on y est arrivé, comment le droit a été odieusement violé : il faut montrer les erreurs de principe qui ont été commises en Europe et qui ont amené cette étrange situation ! il faut enfin rechercher s'il reste encore quelque

moyen, quelque conduite qui puisse, sinon sauver la paix du monde, du moins diminuer la gravité des conséquences de la guerre.

J'entre dans l'exposé des faits.

Oui, depuis quelques années, des choses bien étranges se sont passées en Europe. Un Romain disait au milieu des proscriptions : Maudite maison d'Albe ! elle me coûtera la vie !

Eh bien ! aujourd'hui, c'est le langage que peuvent tenir les dits Etats de l'Europe. Etes-vous une puissance peu redoutable ? Avez-vous un territoire fertile qui ne peut pas vous rendre bien forts, mais qui arrondirait les Etats d'un voisin puissant et ambitieux ? Avez-vous quelque port aux eaux profondes, pouvant recevoir une grande flotte ? la tête d'un canal qui réunirait deux grandes mers ? Vos sujets parlent-ils la même langue que ceux de votre voisin puissant ? Malheur à vous ! C'est ce qui est arrivé au Danemark. Il avait tout cela : le territoire fertile, le beau port, le canal, des sujets parlant la langue allemande, la langue des Prussiens.

Au nom de la Confédération germanique, on s'est emparés de ces beaux duchés du Sleswig et du Holstein. Si, après les avoir pris au nom de la patrie allemande, ce serait déjà une violation de droit, mais elle ne serait pas plus grande que celle qui a eu lieu en Italie, quand au nom de la conformité du langage, on a dépossédé le grand duc de Toscane, dépossédé le roi de Naples, et pris la plus grande partie des Etats Romains.

Si, au nom de cette patrie allemande, on avait laissé les duchés à la Confédération, c'eût été, je le répète, une étrange violation du droit, pas plus étrange cependant que celle qu'on a vue en Italie. Mais, après avoir pris les duchés

au nom de cette patrie allemande, on les a gardés pour soi. La Prusse a dit à l'Autriche : Laissez-les moi ou je ferai la guerre."

Voilà la question de fait toute entière. (Très bien ! très-bien !) Mais je veux l'exposer en détail, car il faut qu'on connaisse, dans toute leur étendue, les iniquités commises, celles qui se préparent encore. Il n'y a que cette grande clarté qui puisse rendre un peu de force au droit si indignement méconnu.

Tout le monde sait quel intérêt mérite le Danemark. C'est un de ces petits Etats qui ressemblent à ces hommes dont Saint-Lambert disait au siècle dernier ; ils ont le tempérament vertueux ; un de ces petits Etats qui n'ont jamais songé à usurper sur le voisin, qui n'ont songé qu'à défendre leur indépendance, comme la Hollande et la Suisse. Soldats et marins, les Danois ont placé leurs intérêts dans ce grand intérêt européen, la liberté des mers.

Pour la liberté des mers, ils ont soutenu, au commencement de ce siècle, une controverse mémorable qui a immortalisé le nom de M. de Bernstorff. En 1807, pour ce grand intérêt, ils faisaient entendre à l'Europe le canon de Copenhague, et l'on sait quelle bataille héroïque ils livraient contre le formidable Nelson. (Très bien ! très bien !)

Aussi, l'Europe reconnaissante leur avait maintenu constamment cette garde du Sund, dont ils avaient été les portiers désintéressés et vigilants. La France, en particulier, devait au Danemark de la gratitude et une fidélité inviolable.

Lorsque, en effet, Napoléon était déjà à l'île d'Elbe, l'intrépide maréchal Davoust, enfermé dans Hambourg, résistait aux armées coalisées pour ne pas livrer, sans un ordre du roi de France, l'armée et le grand matériel réunis dans

cette place, que faisait le Danemark ? Il restait seul fidèle au maréchal jusqu'au moment où l'héroïque soldat lui disait : " Je ne puis rien pour vous, vous ne pouvez rien pour moi ; séparons-nous."

Et comment le Danemark fut-il récompensé de sa fidélité à la France ? On lui prit le beau royaume de Norwège, en lui donnant pour dédommagement ce petit duché de Lauenbourg, que la Prusse et l'Autriche lui ont repris, et que la première de ces puissances a acheté à la seconde aux prix de cinq ou six millions, à peu près ce qu'un de nos grands financiers payerait une maison de plaisance. (Rires d'adhésion.)

Le Danemark cependant est demeuré paisible, pratiquant sa profession de peuple commerçant, jusqu'à ces temps derniers ; mais il avait sa maison d'Albe, il avait ses deux duchés.

Tout le monde la connaît, cette géographie que les événements récents nous ont cruellement apprise. Tout le monde sait que ce composé d'îles est relié au continent allemand par une langue de terre que l'Eider divise en deux parties : le Holstein qui confine au territoire allemand, et le Sleswig, qui confine au Jutland. Dans le Holstein, à cause du voisinage de l'Allemagne, il y a beaucoup d'Allemands, c'est une province allemande. Mais le Sleswig, où il n'y a que peu d'Allemands, n'a jamais été une province germanique, n'a jamais appartenu à la Confédération. L'Allemagne qui est une nation profondément honnête, mais passionnée, n'avait pas sur le Sleswig plus de droits qu'elle n'en aurait sur l'Alsace, où l'on parle allemand.

A l'égard du Holstein, jusqu'ou allait le droit de l'Allemagne ? Jusqu'au droit de la Confédération germanique sur les provinces qui

en font partie. Elle ne pouvait pas dire au souverain : Vous constituez cette province de telle ou telle façon. La Diète pouvait seulement en cas de contestation sur la constitution, ordonner l'exécution fédérale, c'est-à-dire ordonner à telle ou telle province de la Confédération de se transporter sur les lieux, d'y faire en quelque sorte un acte possessoire, en attendant qu'un tribunal décidât. La Diète n'avait à l'égard du Holstein, qu'un droit de juridiction, nullement un droit de conquête, car il n'y a pas de droit de conquête à l'égard d'un confédéré.

Déjà, en 1848, on avait essayé de troubler la possession du Danemark dans les duchés. Une guerre eut lieu ; mais l'Europe intervint : la Prusse qui avait à sa tête un prince modéré, s'arrêta, et la paix fut négociée. Tout était pacifié, lorsqu'en 1852, le roi de Danemark, craignant que la question de succession n'engendrât des difficultés après sa mort, ou après celle de son fils voulut la régler d'avance. La Chambre a entendu, il y a quelque temps, sur ce sujet, un discours fort savant, fort remarquable, auquel j'ai rendu toute justice et à cause du discours et à cause de celui qui l'a prononcé. (Très-bien ! très-bien !)

Le roi de Danemark choisit le prince de sa famille qui lui parut réunir à la fois le plus de droits et le plus d'aptitudes ; il se mit d'accord avec son peuple, et cela fait, il s'adressa à l'Europe, cette grande autorité si élevée qui représente la société universelle lorsqu'elle intervient dans un arrangement de succession et qu'elle le déclare conforme au droit, conforme à l'intérêt européen, conforme à cet équilibre si nécessaire à l'indépendance des nations. Le Danemark appela la France, l'Angleterre et la Rus-

sie, pour les puissances continentales et maritimes; l'Autriche et la Prusse, pour l'Allemagne, et enfin la Suède.

L'Europe, ainsi convoquée, a fait le traité de 1852 qui déclare que, dans l'intérêt de l'équilibre européen, l'intérêt du Danemark doit être maintenu, traité qui a été signé par la Prusse et l'Autriche. A cet intérêt, la Russie fit le sacrifice de ses droits dynastiques sur le Holstein.

Il y avait une famille qui depuis a fait beaucoup de mal à son pays, mais à laquelle on doit souhaiter cependant que l'iniquité profite, car il vaut mieux voir la Confédération s'accroître d'un membre que de la voir bouleverser l'Europe; la famille d'Augustenbourg avait des droits très contestés, niés même aujourd'hui par ceux qui s'en sont d'abord servis.

Pour lui ôter même le prétexte d'une réclamation, on lui donna 10 millions qu'elle accepta. Tout paraissait donc terminé.

L'Europe consacra le traité. Aux puissances signataires étaient venus se joindre la Hollande, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, le Piémont, la Toscane, le royaume de Naples et la Grèce.

Quel est donc l'autorité qui peut avoir la prétention de dominer sur les hommes, si une telle consécration ne suffit pas? Il faudrait demander à Dieu lui-même de sortir du mystère sublime où il a cru devoir s'enfermer à l'égard des hommes, et de descendre sur la terre pour gouverner lui-même les peuples.

Pour attaquer un état de chose ainsi réglé, on a mis en avant un argument bien mesquin.

On a prétendu que la Confédération n'avait pas été consultée. C'est vrai; mais après la guerre de 1848, on ne pouvait convoquer

la Confédération sans exciter les orages qui renferme la question des nationalités; on pensa donc qu'il vaudrait mieux s'adresser séparément aux diverses puissances allemandes; le Hanovre, la Hesse, le Wurtemberg adhèrent; la Saxe elle-même qui a joué un rôle bien agressif dans cette question, faute qu'elle a essayé depuis de réparer avec beaucoup d'esprit et de dignité. Aussi personne en Europe n'aurait imaginé que le traité de 1852 pût être mis en doute.

Mais le roi Christian étant mort, à l'instant un orage effroyable se déchaîne sur le Danemark. C'était le moment où les idées qui avaient prévalu en Italie et qui y avait créé l'unité produisaient en Allemagne un effet considérable.

On excite donc une tempête contre ce malheureux Danemark, on soulève la question de la candidature du duc d'Augustenbourg; on l'attire de sa personne sur les lieux. La Diète elle-même, qui est d'habitude une sage personne, grave et mesurée (On rit,) mais qui a aussi ses faiblesses, veut accorder quelque chose à la popularité; elle ordonne l'exécution fédérale. Pourquoi l'exécution fédérale? Parce que le Holstein n'était pas constitué comme on aurait voulu qu'il fût. Mais la Confédération, je l'ai dit, n'avait sur le Holstein qu'un droit de juridiction.

La Saxe et le Hanovre acceptent la mission dont la Diète les investit; leurs troupes entrent dans le Holstein. Que font les Danois? Reconnaissant que la procédure en elle-même est régulière, ils se retirent derrière la ligne qui sépare le Holstein du Sleswig, où ils étaient chez eux, résolus là à se défendre.

La Diète est donc entrée en possession paisible du Holstein, mais seulement à titre de dépôt. A ce moment, l'Autriche et la

Prusse, assistaient froidement à ce spectacle. L'Autriche avait alors pour premier ministre un esprit sage et loyal, le regrettable M. de Schmerling, qui voyait avec appréhension le débordement de ces idées nouvelles de nationalité.

Le ministre entreprenant qui aujourd'hui occupe tant la renommée,—je désire que se soit pour sa gloire et pour le bonheur de son pays,—restait, lui aussi, observateur attentif et inerte. Il voyait dans ce qui se passait en Allemagne une saillie très vive de cet esprit libéral sur lequel il était aux prises, et il disait au Danemark de ne pas s'inquiéter.

Tout à coup; on ne sait quel génie a parlé à son esprit, il change de politique; il pense comme d'autre qu'une manière de se dispenser d'être libéral, c'est de jouer le démocrate. (Bruit et rire.) Il dit aux patriotes allemands qu'il va prendre en main la cause de la Confédération, et il marche sur les duchés.

L'Autriche fit la faute, et il faut la lui pardonner en faveur de ses intentions, de s'unir à la Prusse pour une action commune, dans la pensée de modérer l'ardeur, la véhémence du ministre prussien.

Alors 80,000 Prussiens et Autrichiens fondirent sur les duchés et arrivèrent sur cette frontière du Sleswig, qui est la grande position du Danemark. Les Danois étaient 15,000; ils firent une défense héroïque. Ils ont été accablés, mais en tenant fermement le drapeau de leur pays. (Vive approbation.)

Que ces nobles armées autrichiennes et prussiennes permettent à un Français, qui honore le courage partout, de leur dire, qu'après les grandes choses qu'elles ont faites dans le monde et dont nous avons été les témoins, elle pouvaient

aspirer à un triomphe plus digne d'elles. (Très-bien! très-bien!)

Quand cette armée de 15,000 Danois, réduite d'un quart au moins, se retira dans l'île d'Alsen, il y eut dans toute l'Europe un frémissement d'indignation. L'Angleterre parut le ressentir très-vivement, elle proposa à l'Europe une conférence.

Malheureusement, le moment était mal choisi. Sa position vis-à-vis de la France était fautive. C'était le moment où le ministre des affaires étrangères de la France avait cru donner à la question polonaise une force nouvelle en faisant européeniser la question, en obtenant de l'Angleterre et de l'Autriche qu'elles fissent entendre à la Russie un langage d'humanité. Intention qu'il faut louer quoique la prévoyance politique eût dû indiquer qu'on n'obtiendrait pas d'elles davantage. Et, en effet, lorsque la Russie, se relevant fièrement de sa défaite en Crimée, nous faisait le défi d'apporter devant elle, à ses frontières, autre chose que des dépêches parlant d'humanité, l'Autriche et l'Angleterre se sont arrêtées, et nous nous sommes trouvés seuls.

Aurais-je conseillé au gouvernement de passer sur le corps de l'Europe pour aller appuyer ses dépêches d'une guerre folle? Non, et je n'ai jamais blâmé que l'illusion qui avait fait naître cette négociation. On a cherché pour la dignité de la France un refuge; on a imaginé l'idée d'un congrès. Oh! certainement il serait à désirer que cette idée, qui était alors prématurée, pût descendre aujourd'hui du ciel. (Mouvement.) Mais à cette époque elle était impraticable. (Réclamations.)

M. SEVERIN ABBATUCCI. Elle était bonne alors.

M. THIERS. Alors aucune ques-

tion ne pouvait être résolue autrement que par la guerre, et réunir le congrès, c'était s'exposer à mettre le feu à l'Europe. Aujourd'hui il y est; tout ce qu'on pourrait faire, ce serait de l'éteindre. (Approbation et rires.)

L'Angleterre se trouva dans une position bien fautive à l'égard de la France, elle avait été chargée, par toutes les puissances de l'Europe, de refuser le congrès; elle l'avait fait dans ce langage simple, net, rude, qui ne doit pas étonner quand on connaît la simplicité, la franchise de la manière d'être des Anglais. (Interruption) Ce langage dut sans doute paraître blessant, car c'était le langage de la vérité.

C'est dans ces circonstances que l'Angleterre nous proposa d'entrer dans la conférence relative aux affaires du Danemark. La France accepta de bonne grâce, mais cette bonne grâce ne suffisait point. Que fallait-il faire dans la conférence? Pourquoi l'Europe s'assemblait-elle? Pour le traité de 1852.

« Il fallait donc soutenir le traité de 1852. Quel embarras d'ailleurs la France pouvait-elle éprouver à le soutenir lorsque l'Europe entière, y compris la Prusse et l'Autriche, avait reconnu qu'on ne pouvait mieux régler la question de succession en Danemark.

Tout à coup le cabinet français rédigea une dépêche qui fit une grande sensation dans le monde. On y disait que certainement le traité de 1852 serait ce qu'il y aurait de mieux, mais que l'accord ne paraissait pas exister à cette égard, il y aurait un principe simple à invoquer, le principe des nationalités, qui consistait à consulter les populations:

Il devint alors évident, surtout en présence de la surexcitation des esprits dans toute l'Allemagne, qu'appliquer le principe des na-

tionnalités et consulter les populations, c'était donner la victoire à l'Allemagne sur le Danemark. Telle fut l'impression générale.

Dans la conférence, les diplomates anglais, russes et suédois défendirent avec une chaleur extrême le traité de 1852, et ils embarrassèrent beaucoup les diplomates allemands. Ce traité, disaient-ils à l'Autriche et à la Prusse, mais vous l'avez signé. Lord Clarendon avec une grande éloquence, lord John Russell avec l'autorité de son âge et de sa situation politique, le répétaient toujours aux envoyés prussiens et autrichiens.

Le représentant de l'Autriche, sentant que sa position était fautive, faisait à cela peu d'objections. M. de Beust résistait avec un peu plus d'énergie au nom de la Saxe, et cependant la Saxe avait au moins accepté le traité de 1852 et l'avait déclaré excellent. Les envoyés prussiens se montraient plus hardis; cependant ils éprouvaient quelque embarras eux mêmes devant l'irritation de la Russie et de l'Angleterre. Il n'y avait donc qu'à se réunir à la cause de la justice, qui était en même temps celle de la paix.

Le diplomate français parla très peu, oh! très peu. On rencontre de temps en temps quatre lignes de lui dans des séances de vingt pages. Il répétait que sans doute le traité était bon, mais qu'il ne convenait pas à tout le monde, et qu'on s'entendrait peut-être mieux en consultant les populations. En présence du principe des nationalités ainsi posé et du maintien du traité de 1852 réclamé par l'Angleterre et la Russie, les diplomates allemands éprouvèrent à leur tour quelque embarras et demandèrent à l'Autriche et à la Prusse: que voulez-vous?

(A continuer.)